la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

L'HISTOIRE QUI ÉCLAIRE LE PRÉSENT :

L'Europe dans la tradition ouvrière

par Michel COLLINET

Alors qu'une ère nouvelle s'ouvre pour la Tunisie

Souvenirs sur une époque révolue

par Robert LOUZON

Dix ans de drôle de paix

Des capitulations de 1945 à la détente de 1955

par Roger HAGNAUER

24e année — N° 398 — Nouvelle série n° 97

Septembre 1955 — Prix : 100 fr.

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois .... 600 fr.
Un an .... 1.000 fr.

EXTERIEUR

Six mois .... 700 fr.
Un an .... 1.200 fr.

Le numéro : 100 francs.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE concernant la Rédaction et l'Administration à la **Révolution prolétarienne**
14, rue de Tracy — PARIS (2e)
Téléphone : CENtral 17-08

PERMANENCE
Tous les soirs, de 18 à 19 heures
le samedi, de 17 à 19 heures

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS
notre compte chèques postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 97 - Septembre 1955

LA LIGUE SYNDICALISTE

La Ligue syndicaliste se propose :

1) *De travailler à la renaissance du syndicalisme révolutionnaire en faisant prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat ; d'unir les militants de bonne volonté à quelque organisation qu'ils appartiennent ; de leur rappeler que le syndicat est le groupement essentiel de la classe ouvrière et son meilleur outil pour la revendication et pour la révolution ;*

2) *De défendre l'indépendance du syndicalisme à l'égard du patronat et du gouvernement comme à l'égard des partis. La charte d'Amiens vaut en* 1952 *comme en* 1906. *La théorie de la direction unique du parti et des syndicats, c'est-à-dire du rôle dirigeant du parti, conduit la C.G.T. à n'être qu'un instrument entre les mains du parti stalinien et par là de l'Etat policier totalitaire russe. La politique de la présence sans mandat ni garanties rend la C.G.T.-F.O. et la C.F.T.C. dépendantes du gouvernement et les fait participer à son impuissance ;*

3) *De rappeler que l'unité syndicale brisée aujourd'hui se refera le jour où les travailleurs auront repris en main leurs organisations, mais qu'elle implique une maison confédérale habitable pour tous les syndiqués, la démocratie syndicale étant respectée du haut en bas de la Confédération, les fonctionnaires syndicaux ne se considérant pas comme une bureaucratie omnipotente et ne regardant pas les syndiqués comme de simples contribuables ;*

4) *De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, en préconisant la formation de Cercles d'études syndicalistes ; en démontrant, dans la pratique journalière, qu'étudier et bien se battre ne s'excluent pas, au contraire. L'expérience de ces trente dernières années devrait avoir appris à tous que l'expropriation des expropriateurs ne suffit pas à assurer l'émancipation des travailleurs ; qu'il faut poursuivre en même temps, selon la formule de Pelloutier,* « l'œuvre d'éducation morale, administrative et technique nécessaire pour rendre viable une société d'hommes libres » ;

5) *De lutter contre le chauvinisme qui déferle jusque dans les diverses Confédérations et les diverses Internationales syndicales. La place des travailleurs n'est ni derrière l'impérialisme américain ni derrière l'impérialisme russe. Elle est derrière une Internationale syndicale ne confondant pas plus son rôle avec celui du Kominform qu'avec celui du Bureau international du Travail ou de l'Organisation des Nations Unies. Une Internationale qui appelle avec plus de force qu'il y a cent ans les prolétaires de tous les pays à s'unir, qui n'attende pas le fracas de la troisième guerre mondiale pour renouveler le geste de Zimmerwald. Chaque effort donné à une institution gouvernementale est un effort volé au syndicalisme et à l'internationalisme prolétarien ;*

6) *De rappeler sans relâche que le syndicalisme ne peut s'édifier avec puissance que sur les triples fondations de l'indépendance, de la lutte de classes et de l'internationalisme ; qu'il n'a pas le droit de trahir, le jour où il a grandi, les espérances qu'il avait fait briller aux temps de sa jeunesse ;*

7) *Enfin de ne pas permettre que soit confondu le monde socialiste à forger avec le bagne policier du soi-disant pays du socialisme ; de maintenir vivant le précepte de la Première Internationale :* **l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.**

Souvenirs sur une époque révolue

Maintenant qu'ont été ratifiées les conventions franco-tunisiennes accordant l'autonomie à la Tunisie et qu'ainsi une nouvelle ère s'ouvre pour la « Régence de Tunis », il n'est peut-être pas sans intérêt de se reporter trente ans en arrière, aux lendemains de la première guerre mondiale, alors que le mouvement de résistance tunisienne commençait à prendre forme, afin de se rendre compte de l'état dans lequel se trouvait la Tunisie sous le régime de l'omnipotence française.

La meilleure manière pour ce faire est sans doute de retracer les grandes lignes de l'un des premiers épisodes de cette résistance qui, bien que de courte durée et de portée limitée, est assez caractéristique, et où il se trouve que deux rédacteurs de la « R. P. » furent personnellement mêlés.

POUR LA LIBERTE DE LA PRESSE ARABE

Cet épisode se place au cours des années 1921 et 1922 ; il eut trait à la liberté de la presse arabe.

A cette époque, il y avait en Tunisie une liberté complète pour la presse de langue française, aussi complète que celle qui existait en France, bien que la Tunisie fût maintenue d'une manière continue en état de siège, car c'était un état de siège plus théorique que réel. En revanche, il n'y avait aucune liberté pour la presse de langue arabe.

Non pas que cette liberté n'était point reconnue en droit, mais l'Administration s'était arrangée pour qu'en fait, aucun journal de langue arabe ne puisse paraître sans son autorisation.

Voici comment :

La loi prescrivait que tout journal arabe s'apprêtant à paraître en devait faire la déclaration et un récépissé était donné de cette déclaration. Formalité bien anodine, qui n'enfreignait aucunement, en soi, la liberté de la presse, mais, avec ce jésuitisme cynique qui est la marque du comportement de la France dans ses colonies, le gouvernement avait trouvé le moyen d'utiliser cette mesure pour empêcher toute presse arabe libre de voir le jour.

Ce moyen était bien simple : on refusait tout simplement de délivrer le récépissé de déclaration à tout journal arabe qui n'avait point, par avance, la bénédiction des autorités, ce qui sous-entendait : vous n'avez point le récépissé de votre déclaration, vous ne pouvez donc faire la preuve que cette déclaration a été faite, donc vous ne pouvez pas paraître ! La liberté de la presse arabe était ainsi réduite à un panneau-réclame auquel ne correspondait aucune marchandise. Aussi, en fait, il n'existait d'autre presse arabe dans toute la Tunisie que celle qui était directement inspirée par la Résidence.

Or on était alors, je le rappelle, en 1921, c'est-à-dire à une époque où la révolution russe n'avait pas encore fait place à la contre-révolution du néo-czarisme, ou, tout au moins, si elle était déjà en train d'y faire place, la chose n'apparaissait pas encore nettement aux Français, qui étaient alors séparés des Russes, non par un « rideau de fer » abaissé par la Russie, mais par les « fils de fer barbelés » établis, de concert avec l'Angleterre, par le Français Clemenceau.

Aussi, lorsque, peu auparavant, le parti socialiste s'était réuni en congrès à Tours et que la majorité en avait décidé l'affiliation à l'Internationale communiste, la majorité de la fédération socialiste de Tunisie décida-t-elle de demeurer avec la majorité du parti, et, donc, de faire partie de la IIIe Internationale.

Ceci mettait notamment entre les mains des partisans de la révolution russe, l'hebdomadaire socialiste de langue française de Tunis, *l'Avenir Social*, mais les laissait sans moyen d'expression à l'égard de la grande masse du peuple tunisien qui ne comprenait et ne lisait que l'arabe. La plus grande place avait bien été faite dans l'*Avenir Social* aux militants arabes, comme Moktar el Ayari, secrétaire du syndicat des tramways de Tunis, le postier Boudemgha, ou de jeunes étudiants, comme le Tunisois ben Milad et le Sfaxien Ayadi, mais cela était manifestement insuffisant.

C'est pourquoi les nouveaux dirigeants du parti (les anciens étant restés avec la minorité S.F.I.O.) décidèrent de fonder un journal de langue arabe et, afin de frapper un grand coup, ce fut un journal *quotidien* qu'ils voulurent créer, sûrs par avance qu'étant le seul journal arabe qui serait indépendant de la Résidence, ce quotidien rencontrerait un accueil chaleureux de la part de toutes les couches de la population tunisienne.

Une imprimerie fut trouvée, des rédacteurs sachant bien écrire l'arabe, également, la déclaration pour la parution fut faite, et... bien entendu, on refusa d'en délivrer récépissé. Cependant, comme ce refus était manifestement illégal et que rien dans la loi n'empêchait de paraître sans lui, le nouveau journal parut, ceux qui en étaient responsables, étant Français et pouvaient à ce titre se permettre des choses que ne pouvaient oser de simples « sujets » tunisiens.

La consigne donnée aux rédacteurs était d'être extrêmement modérés, afin d'éviter tout prétexte à poursuites.

La consigne fut rigoureusement suivie.

Mais, en dehors du refus du récépissé et des poursuites judiciaires, l'Administration disposait d'une arme supplémentaire : un décret beylical lui donnait la faculté de suspendre arbitrairement, en vertu de son seul bon plaisir, sans avoir même besoin de donner de motifs, tout journal de langue arabe.

Aussi, à peine une semaine s'était-elle passée, que la Résidence suspendit le journal. Le prétexte qu'elle donna était qu'il était dit dans un article cette chose que tout le monde savait et que l'Administration, moins que personne ne pouvait nier : qu'à égalité de titres et de fonctions les fonctionnaires arabes de l'Etat tunisien étaient moins payés que leurs collègues français !

Que faire ?

D'abord protester. Evidemment ! Mais comment protester ? Le procédé habituel dans des cas semblables est de faire un meeting. Seulement, il y avait un *hic !* Toute réunion publique sur un sujet politique ou religieux ne pouvait être tenue qu'après autorisation ! Et il était bien certain que l'autorisation serait refusée !

Alors, nous nous remémorâmes le chapitre de ces admirables *Souvenirs d'un révolutionnaire* de Lefrançais, dans lequel l'auteur raconte com-

ment, sous l'Empire, une réunion politique ayant été interdite, cette réunion eut lieu tout de même, mais avec comme ordre du jour : « le moyen de se faire 2.000 francs de rente par l'élevage du lapin » ! Les orateurs n'y avaient traité, dans la grande salle du Tivoli Vaux-hall, que de l'élevage du lapin et des 2.000 francs de rente, mais avaient trouvé le moyen de faire, sous cette forme, une critique impitoyable de Badinguet et de son régime ! Aussi, nous décidâmes d'employer un détour analogue, mais de réalisation sensiblement plus facile.

Les réunions politiques avaient besoin d'être autorisées, mais pas les conférences d'histoire.

On annonça donc à grand son de trompe, par affiches et par la presse, une conférence publique sur la révolution de 1830, révolution qui fut provoquée, comme l'on sait, par les ordonnances de Charles X sur la presse.

Au début de la réunion, qui se tint sous la présidence d'un avocat socialiste très libéral, Duran-Angliviel, le commissaire de police, qui avait immédiatement pris place sur l'estrade, prévint charitablement le président et le conférencier, qui n'était autre que le secrétaire fédéral (1), qu'à la première allusion au régime tunisien de la presse, il dissoudrait la réunion, mais on l'assura qu'aucune allusion de ce genre ne serait faite, qu'on s'en tiendrait rigoureusement aux événements de 1830, et cela suffisait en effet largement, le régime de la presse tunisienne et celui qu'avait tenté d'instaurer Charles X se ressemblant comme deux frères, si bien qu'aucun des auditeurs ne pouvait se méprendre sur le fait que les attaques dirigées contre l'un valaient également contre l'autre, et que la réponse que fit aux ordonnances de Charles X le peuple parisien, au cours des « Trois Glorieuses », était celle que l'on attendait bien qui serait faite, un jour ou l'autre, aux Charles X de la régence.

Mais cette protestation était, à elle seule, insuffisante. Il fallait davantage ! Il fallait jeter un défi catégorique aux prétentions de l'Administration. Pour cela, il y avait un moyen : faire reparaître un nouveau journal.

Rien n'empêchait, en effet, légalement, de fonder un nouveau journal, avec un nouveau titre.

Mais... il y avait un « mais ». Effrayé par la suspension de l'ancien journal, l'imprimeur du premier journal se refusait catégoriquement à en imprimer un nouveau, et tous ceux de ses confrères auxquels on s'adressa opposèrent le même refus.

Fallait-il donc s'avouer vaincu ? Pas encore, car il restait une solution : avoir soi-même son imprimerie.

On mit Paris au courant de la question, et le parti accorda en principe, bien que sans enthousiasme, de fournir les fonds nécessaires à l'établissement d'une imprimerie. Le secrétaire fédéral partit pour Paris pour, à la fois, toucher les fonds et acheter les caractères arabes d'imprimerie.

D'autre part, on trouva à acheter à Tunis même une machine d'occasion pour effectuer le tirage, ainsi qu'à louer dans le quartier arabe de Halfaouine, une petite boutique dans laquelle on avait juste la place, mais cela suffisait, d'installer la machine et les casses de caractères.

On allait donc pouvoir rouler.

Pas encore !

(1) C'est-à-dire Louzon. (Note de la rédaction).

La machine était faite pour rouler à l'électricité. Le courant passait dans la rue, devant la porte même de la boutique ; il ne devait donc pas y avoir de difficultés. Mais... l'Administration veillait ! Lorsque l'on fit la demande à la compagnie d'électricité, celle-ci, très poliment, mais très fermement, opposa un refus : il lui était impossible, pour des « raisons techniques », de fournir le courant !

Eh bien ! qu'à cela ne tienne ! Puisque l'on ne pouvait faire tourner la machine avec la force électrique, on ferait comme les ancêtres, on la ferait tourner à bras ! Une manivelle fut donc installée sur le volant, et un solide Arabe se chargea de la faire tourner chaque jour durant les deux ou trois heures qu'aurait à durer le tirage.

Toutes les difficultés matérielles se trouvaient donc finalement vaincues. Je ne dirai pas que ce qui sortait de cette presse était impeccable au point de vue typographique. Nullement ! Mais enfin, c'était lisible. Et l'on comptait sur la bonne volonté du lecteur. Pour avoir un autre son de cloche que le son de cloche officiel, on peut bien se donner un peu de peine, que diable !

Donc, tout étant prêt, typos engagés, rédacteurs réengagés, machine essayée, on fit une nouvelle déclaration avec un nouveau titre ; comme précédemment, il ne fut point donné de récépissé et... comme précédemment, on parut tout de même.

La consigne était la même que lors du premier journal : être le plus modéré possible, s'abstenir de tout ce qui pourrait servir de prétexte à une nouvelle suspension. La consigne, cette fois aussi, fut respectée.

Ce qui n'empêcha pas qu'après deux numéros, le journal était suspendu et sans que cette fois, on se donne même la peine de fournir le prétexte.

Alors, le lendemain, nouvelle déclaration, nouveau journal. Le jour d'après, il était suspendu.

Nouvelle déclaration. Nouveau journal. Nouvelle suspension. Et ainsi de suite.

Je ne crois pas exagérer en disant que cette ténacité dans l'opposition à l'arbitraire de l'Etat, du « Beylick », comme disent les Arabes, médusa la population tunisienne. Jamais on n'avait vu cela ! Les fellaghas de 1950, ni même les destouriens de 1936, certes, ne s'en seraient pas étonnés. Mais à cette époque, alors que le mouvement national tunisien naissait à peine, un tel culot semblait presque ne pouvoir être le fait que d'« envoyés de Dieu » !

Cependant, cela ne put durer qu'une dizaine de jours. Le temps pour la Résidence de se mettre d'accord avec le Quai d'Orsay sur le texte d'un décret beylical supprimant ouvertement la liberté de la presse arabe en soumettant toute publication nouvelle à l'autorisation préalable. Il nous fallut bien alors nous incliner.

Nous disparaissions, mais disparaissait en même temps que nous, au moins sur ce point particulier, le masque d'hypocrisie dont la France revêtait son despotisme. La liberté de la presse arabe n'était plus proclamée en théorie, tout en étant supprimée en fait ; elle était expressément et légalement supprimée ; la main de fer apparaissait dans toute sa hideur.

Ainsi se termina la première phase de cette lutte que conduisit la fédération communiste de Tunisie pour la liberté d'expression des « protégés » tunisiens ; elle allait être suivie aussitôt d'une seconde.

POUR LA LIBERTE DES ECRITS ARABES

Puisque nous ne pouvons plus faire entendre notre voix par des journaux, nous allons la faire entendre par des brochures ! Les livres et les brochures ne sont pas encore soumis, eux, à l'autorisation préalable, à l' « *imprimatur* » de l'ancien régime. De par la volonté de la III[e] République, la Tunisie en est à Charles X, mais pas encore à Louis XVI !

Donc, l'on décida de faire une brochure. Le schéma en fut donné au rédacteur arabe. Il s'agissait d'expliquer en quoi consistait le régime des soviets. Bien entendu, le régime des vrais soviets, de ceux qu'avaient spontanément créés les travailleurs russes durant leurs révolutions de 1905 et de 1917, et dont Lénine avait ensuite présenté la théorie dans son ouvrage sur *l'Etat et la Révolution*, d'après le manifeste de Marx sur *la Guerre civile en France*.

Mais le rédacteur fit tout autre chose. Il fit le procès de la politique française en Tunisie. Procès passionné, éloquent, plein d'emphase orientale, mais où le principe même du protectorat, le fait de la présence française en Tunisie et des droits que la France s'y était fait consentir ou qu'elle s'était octroyés n'étaient à aucun moment mis en cause.

La brochure parut, sans nom d'auteur, et commença à être vendue au cours d'une réunion privée qui groupait une cinquantaine de Tunisiens.

Le lendemain... le secrétaire fédéral était arrêté ainsi qu'un camarade d'origine italienne, Enrico Costa, qui assurait les fonctions de comptable à l'imprimerie et ainsi qu'un poète arabe, El Kefi, dont notre imprimerie avait également édité, signée de son auteur, une poésie contre la richesse.

El Kefi était inculpé d'excitation à la « haine des races (*sic*) », le secrétaire fédéral, en tant que propriétaire nominal de l'imprimerie et Costa en tant que son comptable comme complices de ce crime, ainsi que comme complices dans le crime d' « attaques contre les droits et les pouvoirs de la République française en Tunisie », chose dont on déclarait que la brochure s'était rendue coupable.

Tous trois furent donc envoyés séance tenante à la prison de Tunis.

LA PRISON DE TUNIS

Des différentes prisons d'Afrique du Nord, que j'ai eu l'occasion de connaître, je dois dire que la prison de Tunis est — si l'on peut dire ! — la plus agréable. Au milieu, un vaste jardin, bien entretenu, sur lequel donnent de grandes salles séparées par des cours. La prison de Tunis n'était pas, en effet, une prison cellulaire. Ses pensionnaires vivaient en commun dans ces grandes salles.

Une exception, cependant : l'un des bâtiments était divisé en grandes cellules carrées de trois à quatre mètres de côté, destinées aux détenus qu'on voulait isoler.

Ceux-ci étaient de plusieurs catégories.

La première était celle des condamnés à mort ; dès la condamnation prononcée, le futur exécuté jouissait du privilège d'avoir une cellule pour lui tout seul. Mais, pour l'instant, il n'y avait pas de condamnés à mort.

Une seconde catégorie était celle des punis de cachot. A ce moment, il y avait quatre hommes qui achevaient de purger, chacun dans sa cellule, une peine de 60 jours. C'étaient des « joyeux ». Ils avaient été emprisonnés pour je ne sais quel délit, mais comme les joyeux sont toujours pleins de ressources, ils avaient trouvé le moyen d'avoir une petite scie à métaux qui leur avait permis de scier tranquillement les barreaux de leur chambre. Le travail était achevé et, la nuit suivante, ils devaient prendre le large. Malheureusement ! ce jour-là on vint procéder à la fouille et, lorsque le gardien monta les degrés de l'échelle portative qui permettait de voir si rien n'était déposé sur le rebord de la haute fenêtre, il eut la malencontreuse idée de s'aider en saisissant un des barreaux de la fenêtre qui... lui resta entre les mains.

En conséquence, les quatre joyeux durent rester deux mois en cellule, sans en sortir une seule fois, les fers aux chevilles, nourris uniquement de pain, et d'une soupe tous les deux jours.

Quand leur peine fut achevée, c'étaient de vrais cadavres ambulants, mais ils n'étaient nullement abattus pour autant et n'avaient rien perdu de leur belle humeur.

A côté de ces deux groupes de détenus, pour lesquels la cellule marquait une aggravation de peine, il y en avait d'autres pour qui la cellule pouvait, au contraire, être considérée comme un privilège.

En premier lieu, les anciens fonctionnaires. Car les privilégiés demeurent toujours, même en prison, des privilégiés. Parmi ceux-là, il y avait, à l'époque, un facteur des postes pour détournement de mandats, un sergent vaguemestre pour le même délit, un douanier accusé de complicité dans une fraude douanière, et enfin, ô ironie, un secrétaire de commissariat de police, homme charmant d'ailleurs et plein d'amabilité, mais auquel on reprochait de s'être approprié des objets perdus remis au commissariat.

Tout ce monde était employé plus ou moins au bureau de la prison comme auxiliaires et, à ce titre, jouissait de l'avantage d'être isolés du commun des mortels, dans une même cellule où ils s'arrangeaient pour faire quelque peu popote, car, bien entendu, la nourriture servie par la prison était innommable.

Une autre catégorie de « privilégiés » était celle des enfants. Une masse d'enfants, peut-être une cinquantaine, dont les âges allaient de sept, huit ans, à quinze, seize ans, entassés dans deux cellules sous le « prévôtage » de l'aîné, dans une promiscuité effarante dont les cris et les soupirs entendus chaque nuit révélaient assez les effets. Presque tous ces enfants étaient arabes ; cependant, mêlés à eux, était un jeune Français d'une dizaine d'années, ainsi que le fils d'une Anglaise et d'un Arabe, du même âge.

Parmi ces privilégiés, les « politiques » que nous étions prirent leur place, tous trois dans une même cellule qu'on avait eu la prévenance de munir de lits. C'était la première fois, je crois bien, que la prison de Tunis recevait des détenus politiques, aussi avait-on dû plus ou moins improviser leur régime.

Au cours des plus sombres orages un arc-en-ciel vient presque toujours éclairer le ciel ; de même, aux heures sombres de la vie, un rayon de lumière vient presque toujours illuminer le cœur. Etre jeté en prison, être brusquement privé de liberté, séparé de tout ce qui est votre vie, et cela pour un temps dont on ignore s'il durera des mois ou des années, est toujours quelque chose d'un peu angoissant. Aussi, le moindre réconfort qui vous parvient à ces moments, est presque sans prix.

Ce réconfort nous arriva aussitôt. A peine étions-nous entrés dans la cellule qu'un gardien se précipitait derrière nous ; c'était le gardien chargé de la cantine qui venait se mettre à notre disposition pour tout ce dont nous aurions besoin.

Ce gardien, le « père Mithaud », était un de

ces hommes d'élite qui font aimer et admirer l'humanité.

Son histoire était simple.

Elle était, à l'origine, celle de nombreux Français de Tunisie. Jardinier de son métier, il était venu en Afrique dans la pensée de pouvoir y gagner sa vie plus facilement qu'en France et il y avait créé une petite exploitation. Mais il est très difficile à un Français de gagner sa vie en Tunisie en travaillant de ses mains. Chacun à sa place ! L'Arabe et l'Italien aux travaux manuels ; les Français aux postes de commandement, de direction, d'administration !

Aussi, comme tant d'autres, Mithaud avait-il mangé ses quatre sous dans son jardinage ; et, comme tous les Français qui s'étaient trouvés dans le même cas, il s'était adressé alors à la Résidence pour demander un emploi ; comme toujours, la Résidence, pour qui le départ d'un Français était considéré comme une catastrophe, car on y était effrayé de la faiblesse de la population française, non seulement par rapport à la population arabe, mais surtout par rapport à la population italienne, lui trouva un emploi : en l'espèce, ce fut une place de gardien de prison !

Il n'y avait qu'à accepter ou qu'à mourir de faim. Mithaud accepta.

Mais il fut bientôt révolté par la brutalité avec laquelle ses collègues traitaient les détenus, et sa grande besogne consista alors, lorsqu'un gardien exagérait trop, à le faire tomber sur un bec, afin qu'un terme pût enfin être mis à ses exploits.

D'autre part, lorsqu'un détenu lui semblait particulièrement intéressant, qu'il lui paraissait pouvoir être remis dans la voie normale si l'on parvenait à le faire échapper à la contagion, il tâchait de lui trouver un emploi qui permettait de l'isoler, puis le guidait de ses conseils et parvenait généralement à lui fair obtenir la libération conditionnelle. C'était le Saint Jean-Baptiste de la prison !

Il est mort en retraite il y a peu d'années, à un âge avancé. Heureux d'avoir été bon !

Le lendemain, nous reçûmes une autre visite, fort différente ! Un quatrième détenu nous était adjoint. C'était un Arabe, fort volubile et très « copain », qui venait, dit-il, d'être arrêté pour le même délit que nous. Aucun de nous ne le connaissait. Il devint bien vite évident que c'était un « mouton ».

Je ne sais pas trop ce qu'on pouvait bien attendre de lui ; toute notre action ayant eu lieu au grand jour, nous n'avions rien à cacher, ni à « révéler » à notre compagnon de geôle, et n'avions même point l'intention de scier nos barreaux ! Aussi, sa présence ne devait pas être longue. Le juge d'instruction y ayant fait allusion d'un air quelque peu entendu, au cours de l'interrogatoire de l'un des prévenus, et celui-ci ayant répondu d'un air non moins entendu, la comédie prit fin et le pauvre garçon fut rendu à la liberté. La seule chose qui m'ennuie c'est de n'avoir jamais su combien cela avait pu lui rapporter !

Quoi qu'il en soit, un beau jour, le procès vint devant le tribunal correctionnel. L'un des avocats était Ahmed Bourguiba, frère de celui qui devait, plus tard, être Habib Bourguiba, mais qui, à l'époque, n'était encore qu'un tout jeune homme ; d'ailleurs, un autre frère, l'aîné de la famille, appartenait au parti communiste ; ses fonctions d'assistant médical le retenaient généralement dans le bled, mais chaque fois qu'il était de passage à Tunis, il ne manquait pas de venir prendre contact avec le parti.

Quant au ministère public, c'était le procureur de la République lui-même.

L'accusation ne tenait absolument pas, car la poésie incriminée s'en prenait aux riches, et aux riches seulement ; elle aurait donc pu, à la rigueur, être considérée comme une excitation à la haine de classe, mais pas, en tout cas, à la haine de race ; or la législation tunisienne ne prévoyait pas la haine de classe ! D'autre part, la brochure ne contenait aucune attaque contre les droits et les pouvoirs qui avaient été donnés à la France par les traités du Bardo et de la Marsa, ni même à ceux qu'elle s'était purement et simplement arrogés par la suite ; pas un mot n'en était dit, aucune allusion même n'y était faite. C'était seulement la manière dont la France avait utilisé ces pouvoirs, la nature de la politique qu'elle avait faite qui était attaquée.

Mais, allez donc parler de Droit et de Légalité à des juges de correctionnelle ! Toutes considérations juridiques leur sont totalement étrangères. Ce sont des fonctionnaires, des fonctionnaires qui obéissent. On leur envoie des gens à condamner ; ils les condamnent. On l'a bien vu, ces dernières années, lorsque les mêmes magistrats, les mêmes hommes, condamnèrent successivement les résistants à la guerre, les résistants à l'occupation hitlérienne, et, enfin, les collaborateurs de l'occupation.

Le procureur se contenta donc de tonitruer : la France, Messieurs, la France ! la France a fait en Tunisie une œuvre admirable : des routes, des ports, des chemins de fer, etc.

Et les condamnations aussitôt tombèrent : 6 mois de prison au poète et 8 mois à l'imprimeur. Quant au comptable, on se paya le luxe de l'acquitter, car il est toujours utile dans un procès politique de s'arranger pour avoir quelque acquittement à prononcer, c'est la preuve, n'est-ce pas ? que le tribunal a eu le souci d'être « juste » ! On pouvait d'ailleurs se payer d'autant plus ce luxe que Costa étant de nationalité italienne il était particulièrement facile de l'expulser, ce qu'on fit dès la levée d'écrou. Notre camarade s'en fut alors en Sicile, puis en Tripolitaine, où il devait mourir peu d'années après.

Quelques vivats vite réprimés avaient salué les condamnés à leur sortie du palais de justice ; en fait, d'ailleurs, ils n'avaient point à se plaindre, l'Etat aurait pu avoir la main plus lourde, les peines prévues pour les délits incriminés s'élevant jusqu'à cinq ans de prison.

« BARBEROUSSE », PRISON D'ALGER

Néanmoins, nous décidâmes, pour le principe, de faire appel.

Faire appel, c'est-à-dire aller à Alger, Tunis étant dépourvu de cour d'appel.

Le poète et l'imprimeur furent donc transférés à la prison d'Alger, en wagon de deuxième classe, s'il vous plaît, accompagnés seulement d'agents en civil, et sans menottes. On avait encore des égards à cette époque pour les « politiques ». Mussolini, qui n'était pas encore au pouvoir, et Hitler, qui n'existait pas encore, n'avaient pas fait école.

La prison d'Alger, bien connue sous le nom de « Barberousse », nom d'un ancien corsaire algérois, n'avait rien de commun avec la riante prison de Tunis.

C'est un bâtiment lourd et épais, à plusieurs étages, une vraie forteresse. Il est situé juste en haut de la « kasbah », le quartier arabe d'Alger, dominant la mer et la ville, véritable symbole de ce que signifie la domination française pour les populations indigènes d'Algérie.

Mais, là encore, on trouva des sympathies dès l'arrivée.

A la différence de la prison de Tunis, celle

d'Alger était cellulaire. Bien entendu, il n'y avait point de quartier politique, le régime politique n'étant pas alors appliqué en Algérie ; il ne devait l'être que quelques années plus tard, lorsque la guerre contre Abd-el Krim suscita, en Algérie plus encore qu'en France, une riposte vigoureuse de tous les éléments révolutionnaires, ce qui peupla la prison d'Alger, pour plusieurs années, de nombreux condamnés politiques, dont beaucoup étaient anarchistes.

Mais les condamnés de Tunis étaient tout de même « politiques » et, à ce titre, tout comme à Tunis, on leur concéda quelques faveurs.

L'une d'elles, la plus précieuse, consistait à pouvoir sortir de la cellule une couple d'heures, matin et soir, pour se promener dans le chemin de ronde, derrière les hauts murs d'enceinte, sous la surveillance d'un gardien qui veillait en même temps sur les préaux où l'on entassait, durant leurs heures de sortie, les enfants délinquants, plus nombreux encore ici qu'à Tunis.

Or le gardien, qui se trouvait de service lors de notre première sortie, entama aussitôt la conversation. Il n'avait rien du « père Mithaud ». Il était passablement alcoolique, mais un alcoolique du genre hilare plutôt que du genre brute.

Donc, il lia aussitôt conversation, car il tenait à nous faire savoir qu'il était plein de mansuétude pour les détenus politiques du fait qu'il était lui-même fils d'un condamné politique. Son père avait été un déporté de l'empire. Il avait fait vingt ans dans la fameuse prison de Lambèse, au pied de l'Aurès — que les déportés avaient dû construire de leurs propres mains — avant d'être délivré par la révolution du 4 septembre qui, non seulement le libéra, mais lui donna, en outre, comme dédommagement, ainsi qu'à tous ses camarades, un domaine dans la région de Batna. C'est là que notre cerbère était né et avait été élevé. A juste titre, il était très fier de son ascendance et, de ce fait, nous considéra toujours presque comme des copains. Nous appartenions en somme à la même aristocratie, celle des révolutionnaires et des fils de révolutionnaires.

Cette évocation des grands ancêtres, au début de notre séjour dans notre nouveau domicile, ne pouvait nous laisser indifférents. Qu'était-ce que nous endurions, à côté de ce qu'ils avaient dû subir !

Un autre personnage curieux que nous avions assez souvent l'occasion de rencontrer dans notre chemin de ronde était un « journaliste » qui, à ce titre, jouissait, comme les fonctionnaires de Tunis, du privilège d'avoir un emploi au « bureau », ce qui lui donnait certaines possibilités d'allées et venues.

Cet homme avait l'allure d'un de ces grands idéalistes auxquels on donnerait le bon dieu sans confession : une magnifique chevelure blanche, de grands yeux bleus rêveurs et candides, dans l'ensemble un air inspiré ; tout à fait une tête de poète ou de prophète.

Or ce « journaliste » à l'aspect si sympathique n'était autre qu'un ancien lieutenant de Max Régis, du temps où l'antisémitisme submergeait Alger, lorsque Régis et ses bandes de décerveleurs étaient maîtres de la ville, tenaient le gouverneur général, Lépine, l'ancien préfet de police de Paris, prisonnier dans son palais, mais furent cependant obligés de laisser Sébastien Faure tenir librement une réunion publique contre l'antisémitisme en plein faubourg ouvrier d'Alger, les anarchistes parisiens ayant eu la précaution de faire savoir à Drumont que si, à Alger, il arrivait quoi que ce soit à Sébastien, ce serait sur Drumont qu'on se vengerait.

Notre homme était demeuré fougueusement antisémite, et il avait d'ailleurs, maintenant, pour cela, une bonne raison, car c'était à un juif qu'il devait d'être pensionnaire de Barberousse.

Lorsque la fureur antisémite avait enfin pris fin à Alger, l'ancien auxiliaire de Régis, trouvant sans doute trop peu rémunérateur son métier d'architecte et ne pouvant plus rosser les juifs, s'était mis à les faire chanter. Il avait fondé l'un de ces petits canards spécialisés dans la « musique », qui étaient si fréquents autrefois.

Mais les Juifs sont, heureusement, plus malins que les antisémites ! L'un de ceux contre lesquels il était en train de mener campagne, le convoqua chez lui pour lui verser la somme demandée, mais deux policiers, qui avaient été convoqués également assistèrent au marché derrière le rideau et, aussitôt le paiement effectué et encaissé, ils arrêtèrent l'ancien copain de Régis, qui récolta, de ce fait, plusieurs années de prison. « Ah ! si Régis n'avait pas trahi, en épousant une juive, nous n'en serions pas là ! »

La vie s'écoulait donc, pas trop monotone, d'autant plus que nous pouvions recevoir des visites.

L'une d'elles se fit dans des conditions qui valent d'être signalées. Charles Baron, un ancien ingénieur des poudres, brave homme, mais dont on se demandait pourquoi diable ! il appartenait au parti communiste, était alors député des Basses-Alpes. De passage à Alger, il crut de son devoir de nous rendre visite, mais, je ne me rappelle plus pour quelle raison, il n'avait pu obtenir en temps voulu l'autorisation nécessaire. Il monta, néanmoins, à Barberousse et demanda à voir le directeur. Celui-ci était franc-maçon, Charles Baron également ; impossible donc d'éconduire ce dernier ; cependant, le règlement était là ! Le directeur tourna élégamment la difficulté en décidant que Baron nous rencontrerait dans son propre bureau et en sa présence, si bien que nous eûmes là, pendant une heure, une excellente conversation, triparti comme l'on dirait aujourd'hui, pleine de banalités et qui, à ce titre, n'aurait certes pas été déplacée dans le plus mondain des salons parisiens !

Nous eûmes aussi les visites de nombreux camarades algérois qui s'astreignaient à gravir, chaque fois qu'ils en trouvaient le temps, les rudes pentes qui mènent à Barberousse, afin de nous tenir compagnie. Péra, dont nous fîmes la connaissance à cette occasion, était l'un des plus assidus.

Mais il fallait aussi s'occuper du procès. Et, pour cela, d'abord trouver un avocat. Ce ne fut pas chose facile. Deux avocats auxquels nous nous adressâmes, l'un qui avait conquis la renommée quelques années auparavant en défendant des Arabes dans un procès retentissant, l'autre, fils d'un magistrat de la Cour de cassation qui s'était rendu célèbre comme dreyfusard, déclinèrent cette charge. Pensez donc ! Attaquer les droits et les pouvoirs de la France en Tunisie ! Ce n'était vraiment pas quelque chose qu'on pouvait défendre !

Si bien que le parti dut finalement nous envoyer un avocat de Paris, Noguères, qui devait plus tard, devenir député socialiste des Pyrénées-Orientales, puis président de la Haute-Cour chargée de juger le gratin de la collaboration.

Le procès fut sans histoire. Tout comme le procureur de Tunis, l'avocat général d'Alger ne tenta même pas un seul instant d'établir en quoi les écrits poursuivis constituaient des excitations à la haine de race ou des attaques contre les droits de la France, il se contenta d'engueuler les accusés. Cependant, trouvant peut-être dangereux d'identifier les Français avec les riches, la Cour déclara non fondée l'accusation d'excitation à la haine de race.

Notre poète, qui avait comparu à l'audience vêtu d'un magnifique complet neuf et d'un fez non moins magnifique que la section d'Alger lui avait procurés, nos camarades sachant par expérience qu'un homme bien habillé risque beaucoup moins qu'un loqueteux une condamnation sévère, fut donc libéré. Il regagna Tunis où il est mort il y a quelques années, tandis que l'imprimeur voyait sa peine réduite de deux mois, n'ayant plus commis qu'un délit au lieu de deux.

EPILOGUE, OU UNE VICTOIRE A LA PYRRHUS !

Mais ce procès et cette condamnation n'étaient, en fait, qu'un hors-d'œuvre ; ils n'avaient pour but que de fournir le prétexte nécessaire pour empêcher le secrétaire de la Fédération de Tunisie de continuer à résider en Tunisie. Aussi, la veille du jour où celui-ci terminait sa peine, le gardien-chef de la prison lui remettait-il solennellement un arrêté du résident général par lequel, en vertu d'un édit de Louis XVI donnant pouvoir aux consuls de France en « pays barbaresques » de rembarquer pour la France celui de leurs compatriotes qu'ils jugeaient indésirables — édit que la Résidence au Maroc avait déniché quelque temps auparavant et que celle de Tunis se mettait maintenant à appliquer — le territoire de la Tunisie lui était interdit. Il ne lui restait donc plus qu'à repartir pour la métropole, ce qu'il fit, après avoir pris congé des camarades algérois au cours d'un joyeux déjeuner en une guinguette ensoleillée au bord de mer.

Pour lui, une page de sa vie était tournée, mais pour la Résidence, ce n'était qu'un premier chapitre de cette longue lutte qui devait durer jusqu'à hier.

Le gouvernement français avait gagné la bataille de la suppression de la liberté de la presse arabe. Plus aucun journal ne pouvait légalement être publié sans autorisation, et toute publication non périodique en langue arabe était susceptible de mener son auteur et son imprimeur en prison au moyen de l'un quelconque des édits répressifs de la législation tunisienne, — que cet écrit tombe réellement ou non, sous le coup de l'édit.

Les Tunisiens étaient totalement muselés, au moins dans leur langue.

Mais deux ans ne s'étaient pas écoulés que le gouvernement avait à livrer une nouvelle bataille, d'une ampleur plus grande.

Il allait s'agir, cette fois, du droit syndical et du droit de grève, que les maîtres de Paris et de Tunis entendaient interdire aux Arabes, comme ils leur avaient interdit le droit d'expression. Et, cette fois encore, il se trouva un Français pour sauver l'honneur de la France — oui, je dis bien, l'honneur de la France — en prenant parti, avec les Arabes et à côté d'eux pour la défense de l'un des droits élémentaires de l'homme, celui de discuter son salaire et pour être, avec eux, poursuivi et condamné.

Finidori, en effet, qui était l'une des principales chevilles ouvrières de notre mouvement, avait pu échapper au premier procès du fait qu'il s'occupait surtout de l'hebdomadaire de langue française, et n'avait officiellement aucune fonction à l'imprimerie arabe. Il put donc participer à la seconde bataille, celle pour le droit syndical, dont les protagonistes étaient, cette fois — signe de progrès — des Tunisiens. De cette bataille, le gouvernement sortit encore victorieux : la C.G.T. tunisienne fut dissoute, comme avaient été interdits les journaux de langue arabe, et ses dirigeants, Mohammed Ali, Mokhtar el Ayari, et Finidori étaient condamnés à dix ans d'exil, exilés non seulement de Tunisie, mais aussi de France et de toutes les possessions françaises.

Cependant, de nouvelles batailles allaient bientôt suivre, se succédant désormais presque sans interruption et gagnant chaque fois en ampleur et en intensité, jusqu'à la dernière, celle du terrorisme et des fellagas, qui devait finalement emporter la victoire.

A cette chaudière en ébullition que n'a cessé d'être la Tunisie depuis le lendemain de la première guerre mondiale, l'Etat, comme toujours en pareils cas, a voulu serrer toujours davantage les soupapes, ce qui rendait l'explosion inévitable.

R. LOUZON.

Salah ben Youssef condamne les conventions franco-tunisiennes

Ce n'est pas seulement parmi les Français que les accords sur la Tunisie ont fait des mécontents. Une déclaration de Salah ben Youssef, secrétaire général du Néo-Destour, transmise du Caire par le Comité de Libération de l'Afrique du Nord, condamne les conventions franco-tunisiennes en ces termes :

L'Assemblée nationale française vient de ratifier les conventions franco-tunisiennes à une majorité peu connue de la IVe République, même dans certains débats désormais historiques où étaient en jeu l'avenir et le destin de la France.

C'est que le gouvernement de M. Edgar Faure a pu obtenir des négociateurs tunisiens des concessions exorbitantes qui ont enlevé toute substance à l'autonomie interne proclamée et engagé la Tunisie dans un système d'union franco-tunisienne contre lequel viendrait se briser, espèrent les colonialistes français ralliés in extremis aux conventions, toute action nationale pour l'indépendance totale de notre pays.

Pour une durée indéterminée, la France reste maîtresse de nos destinées : les conventions franco-tunisiennes lui reconnaissent solennellement le droit de diriger nos affaires extérieures ainsi que celui d'assurer exclusivement notre défense. Pour les besoins de toute sa politique nationale et internationale, la France disposera souverainement de notre pays. La police, attribut essentiel de la souveraineté d'un Etat, échappera, pour longtemps encore, à l'autorité du gouvernement tunisien. L'unification de la justice n'est possible que dans un délai abusivement long.

Sur le plan économique et financier, les conventions consacrent définitivement les spoliations de toutes sortes commises en Tunisie par le colonialisme français, au détriment de toutes nos richesses nationales, agricoles, minières et autres. L'essor économique de la Tunisie dépendra, pour toujours, du bon vouloir du capital français et l'indépendance économique du pays, récemment affirmée comme possible, devient un leurre.

Les deux principales institutions du futur régime abusivement nommé « autonomie interne » seront un gouvernement fantoche et un « parlement croupion » appelés à devenir les gestionnaires du système colonialiste imposé à la Tunisie depuis 74 années.

Maintenant que les conventions franco-tunisiennes sont ratifiées et publiées, nul ne pourra faire admettre au peuple tunisien qu'elles sont autre chose qu'une légitimation « librement consentie » d'un régime colonial désuet et anachronique.

Contrairement à ce qu'a déjà affirmé le Président Habib Bourguiba, l'Assemblée nationale française, par un vote presque unanime, vient de renforcer la domination coloniale française sur notre pays ; et ce n'est pas une mauvaise application, d'ailleurs improbable, des conventions, qui m'a amené à les combattre.

Au contraire, ce sont ces conventions elles-mêmes que je dénoncerai sans cesse, comme dangereuses et compromettant irrémédiablement l'avenir de notre nation.

LE POURRISSEMENT MAROCAIN

Il m'est impossible, début septembre, d'employer à propos de la situation marocaine un autre mot que celui dont j'usai fin juin.

Mon dernier papier était antérieur à la bombe du 14 juillet à Casablanca, explosion qui a terriblement accéléré le processus de pourrissement.

La lumière, on peut en être assuré, ne sera jamais faite sur l'origine de cette explosion. Pas plus que sur l'assassinat de Ferhat Hached !

Il est cependant sûr que l'explosion s'est produite à point nommé pour saper l'entreprise d'un nouveau résident général en qui les nationalistes marocains mettaient grand espoir et en qui les colonialistes voyaient l'incarnation du Mal. Il est sûr encore que parmi des policiers « contre-terroristes », qui avaient été arrêtés quelques jours auparavant, certains ont reconnu avoir commis, sur de paisibles commerçants, des attentats destinés à être considérés comme des crimes révoltants des « terroristes ». Des gens capables de commettre des crimes qui seront attribués à leurs ennemis ne sont donc pas un phénomène impossible dans la police casablancaise !

Il a encore été publiquement dit et imprimé que la bombe dont il s'agit était d'un genre différent de celles dont avaient toujours usé les terroristes indigènes.

Il est sûr enfin que les manifestations européennes « spontanées » d'après l'explosion ont été faites au cri de « **Libérez Avival !** », Avival étant un des policiers « contre-terroristes » que M. Grandval avait fait arrêter après l'assassinat de M. Lemaigre-Dubreuil.

N'y a-t-il pas là un faisceau de présomptions ?

Lorsqu'en 1933 nous avons tous été convaincus que l'incendie du Reichstag avait été allumé non par les communistes, comme le disait Hitler, mais par Hitler lui-même, dans le but de discréditer les communistes, la présomption n'était pas aussi grande.

***

Après la bombe du 14 vint le pogrom antimarocain des 15 et 16 juillet : des bandes d' « Européens », sous les yeux de la police et acclamant la police, s'en prenaient aux biens et aux personnes des Marocains de la ville européenne, incendiant, saccageant, molestant et tuant. Ces « Européens » mettaient ainsi les rapports franco-marocains sur le terrain de la guerre des races, terrain plaisant pour les haines élémentaires, mais où il est sûr qu'eux, Européens, seront, à la longue, battus.

Cinq semaines plus tard, au pogrom de Casa répondait la tuerie d'Oued-Zem, tuerie de Français, cette fois.

Et, à cette tuerie succèdent des massacres massifs de Marocains des tribus.

Le Maroc est ainsi entré dans la série des Saint-Barthélemy prédite par Louzon, dans la dernière « R.P. ».

***

Dans cette suite d'horreurs, il y a cependant un élément d'admiration possible. C'est le spectacle de l'étonnante continuité de la politique (si l'on peut dire) de la République française.

Depuis des années, depuis que la situation marocaine se détériore et singulièrement depuis août 53, où la situation a pris une accélération catastrophique, que font les gouvernements français ? Ils font tous la même chose, Mendès-France comme Bidault : ils ne font **rien.** « Rien », c'est-à-dire qu'ils laissent le champ libre aux éléments qui, à Paris et au Maroc, poussent à la détérioration : des fonctionnaires importants, civils et militaires, pour qui l'habileté manœuvrière remplace l'intelligence politique ; des parlementaires bien décidés à ne rien voir en dehors de leur toute particulière chimie de « groupes » parlementaires ; de gros colons, industriels et financiers du Maroc (peut-être moins nombreux qu'on ne croit) ; et beaucoup de Français dits « moyens », c'est-à-dire largement au-dessous de la moyenne admissible.

Or si le gouvernement actuel fait exactement ce qu'ont fait tous ses prédécesseurs, c'est-à-dire **rien,** il a tout de même innové dans la manière de faire cela ! Alors que les prédécesseurs ne faisaient « **rien** » de la façon la plus simple du monde, M. Edgar Faure a trouvé le moyen de ne rien faire en laissant continuellement espérer aux uns — et craindre aux autres — que le moment était imminent où il allait faire quelque chose.

On ne saurait mieux faire pour exacerber les parties en présence.

***

Pour pourrie qu'elle soit, la situation est-elle absolument sans remède possible ?

Il y aurait encore un remède. C'est le même que celui dont la nécessité est éclatante depuis des années, mais dont l'efficacité va diminuant à mesure que le temps passe et que les cadavres s'accumulent.

Il consisterait en conversations **vraiment** loyales, avec un **vrai** gouvernement marocain, sous l'égide du sultan unanimement réclamé par les Marocains.

Il est tout à fait utopique d'attendre cela d'un gouvernement français, même après les prochaines élections. M. Mauriac nourrit sur ce point des illusions de jeune homme généreux.

Alors ?

Alors, tout simplement, l'avenir annonce d'horribles malheurs pour les Marocains, des malheurs moindres, mais réels, pour les Français du Maroc et, finalement, pour l'Etat français, la perte d'une colonie de plus.

Nous disions dans notre dernier papier, sans aucun souci d'originalité, que « ceux qu'il veut perdre, Jupiter les rend fous ».

Si rebattue que soit la formule, ce sont les mots qui conviennent encore aujourd'hui : **folie** et **perte.**

La IVe République perd l' « empire » que lui a légué la IIIe aussi follement que Bonaparte a perdu Saint-Domingue.

LE MOGREBIN.

L'éternelle Russie

De Plekhanov, le vieux social-démocrate russe des années 1900, dans son « Introduction à l'histoire sociale de la Russie »

Pierre le Grand ne fit pas qu'asservir davantage les paysans ; ses emprunts techniques à l'Occident aboutirent moins à l'organisation de nos rapports sociaux qu'à leur réorganisation plus rigoureuse selon le vieil esprit moscovite. Désirant donner une impulsion en développant des forces productives de son pays, il eut recours aux moyens que la Russie moscovite employait si largement : au travail forcé et au service obligatoire des classes qui pouvaient l'aider à atteindre ses buts. L'Etat de Moscou avait ses artisans « de service », c'est-à-dire les gens des faubourgs obligés de se livrer à tel ou tel métier pour satisfaire aux besoins de l'Etat. A partir de Pierre le Grand, il y eut chez nous des fabricants et des industriels « de service ».

Changez Pierre le Grand en Staline, et considérez que le service obligatoire n'est plus appliqué seulement à certaines classes, mais à toutes les classes, et vous avez la description de la soi-disant révolution russe.

ACTION SPONTANÉE ET PRÉVENTIVE

Nous espérons publier le mois prochain une étude sur les grèves de juillet et d'août 1955.

Nous pouvons cependant tirer déjà quelques enseignements d'événements dont la tendance générale a beaucoup plus d'importance que les aspects plus ou moins dramatiques.

Faut-il d'abord établir un rapprochement entre août 1953 et août 1955 ? La période des vacances est-elle particulièrement propice à l'action ouvrière ? On pensait le contraire autrefois. Il est possible que les déplacements de cette période provoquent des rencontres, inspirent des rapprochements — que le ralentissement de l'activité ait une influence psychologique sur la cessation du travail.

Mais c'est surtout la pratique — qui devient presque traditionnelle — des « rendez-vous d'octobre » qui explique l'action préventive des travailleurs. S'il faut négocier à la rentrée, il convient de se placer dans les meilleures conditions possibles. Stratégie spontanée dont les dirigeants syndicaux devraient se réjouir.

Car il n'est guère possible de nier le caractère spontané des mouvements. Que les post-staliniens cherchent à en profiter, qu'ils s'efforcent de discréditer les autres directions syndicales, que le patronat par son intransigeance hargneuse s'emploie à les justifier — voilà qui n'est pas nouveau, ni extraordinaire.

Mais ce qui paraît évident, c'est que les post-staliniens se proposent essentiellement un but politique. Non pas « politiser les grèves »... — tactique condamnée par l'expérience — mais préparer le Front populaire, les élections et un gouvernement formé sous le signe de « la détente »

C'est favoriser leurs entreprises que mettre au premier plan l'idée d'un rendez-vous d'octobre avec le gouvernement chargé de résoudre les problèmes économiques et sociaux.

C'est au contraire les « contrer » efficacement que mettre en valeur tout ce qu'il y a de spontané dans l'action ouvrière.

A ce titre, il semble bien que les événements de juillet et d'août 1955 à Saint-Nazaire et à Nantes soient de la même nature que ceux de juin 1936 et d'août 1953. Les violences s'expliquent facilement par les manœuvres patronales tendant à prolonger inutilement les discussions, aboutissant au lock-out après la dénonciation d'un accord signé.

Les manifestations du 19 août de Nantes, les gestes de solidarité des traminots, des postiers, des ouvriers de l'Eclairage, de l'Alimentation, les bagarres à la porte de la prison aboutissant à la mort du jeune Jean Rigollet... tout cela est normal et ne surprend pas qui connaît la sensibilité ouvrière, et les démonstrations massives et explosives font honneur à l'esprit de solidarité qui anime les travailleurs dans cette région.

Ce qui reste essentiel dans les grèves de la métallurgie — qui apparaissent comme des combats d'avant-garde — c'est que la classe ouvrière sent la nécessité d'une revalorisation du salaire professionnel et qu'elle comprend la dangereuse illusion des « suppléments » pour heures supplémentaires, des primes et des bonis.

C'est bien dans cet esprit que s'oriente la Fédération F.O. des Métaux.

Tendance vers la péréquation des salaires de Paris et de la province. — Tendance vers l'« uniformisation des salaires et des conditions de travail ». — Refus d'admettre « les impossibilités économiques selon les régions ». — Tendance à la conclusion d'accords selon les branches industrielles, à partir des plus favorisées. — Ce sont là des formules qui correspondent exactement aux observations que nous avons constamment formulées ici.

Ajoutons en conclusion que la Fédération des Métaux F.O. a trouvé la meilleure voie pour favoriser les transformations nécessaires de la structure industrielle.

Il faut que l'augmentation de la productivité dans les entreprises profite à tous les travailleurs de l'entreprise.

Il faut que l'institution du salaire annuel garanti assure la sécurité des travailleurs.

Il faut que les syndicats locaux reprennent l'initiative dans la ligne fixée par la Fédération.

On a déjà constaté que la revendication des salaires marque ou annonce une période d'ascension économique. Faut-il répéter qu'elle reste le moteur essentiel du progrès technique ?...

CHRONIQUE DU PELÉ

Jacques Bonhomme, par la grâce des mutualistes conformistes qui président aux destinées de la Sécurité sociale, faisait donc la queue au Centre de paiement numéro X... Oh ! surprise, son grand directeur à plus de 100 billets par mois, plus les primes, retirait, près de lui, les papiers d'accord pour une cure à Vittel... Jacques Bonhomme s'est simplement dit : « Je suis d'accord pour que tous soient assurés, mais l'élémentaire justice voudrait que le plafond soit supprimé, car en ne payant pas plus de cotisation que le comptable de la boîte à 40.000 francs par mois, le patron bénéficie des mêmes avantages. Et la vraie justice serait qu'il casque 12 % au lieu de 6. Alors, on pourrait parler de solidarité ». Pauvre et cher Jacques Bonhomme.

Ça s'est remué à Nantes... Jacques Bonhomme, bien que son beau-frère soit C.R.S., s'est dit que les défenseurs du bon ordre moral et capitaliste profiteront de la leçon. Car jusqu'ici à taper fort sur de pauvres gars sans défense, c'était du billard. Mais si les pauvres gars ripostent, à l'avenir on les ménagera. Et Jacques, qui n'est pas un vindicatif, sinon en paroles, a tourné sa colère contre les bonzes de la Fédération qui, une fois de plus, sont en retard d'une bagarre... comme tous les généraux.

Jacques Bonhomme boit du vin frelaté, casse la croûte avec de la charcuterie trafiquée. Même son « beaf » est anormal, rassis on ne peut plus et attendri mécaniquement. Tout ce qu'il ingurgite est truqué, farci de produits chimiques. Les haricots verts et les pommes de terre, cette année, ont goût de produits chimiques. Et la Sécurité sociale est en déficit ! Quand protégera-t-on la santé de Jacques Bonhomme ? C'est à la S.S. de dire son mot... et vite, car elle est la première intéressée.

Le portier de service au micro de la R.T.F. nous casse les oreilles en essayant de nous démontrer que si le revenu national a augmenté de X %, celui des salariés a augmenté proportionnellement plus et surtout plus que celui du patronat. Ce salarié qui se croit changé de camp et qui mérite amplement la légion d'honneur, n'oublie qu'une chose : les salaires des travailleurs sont dévalués de 30 % par rapport à 1938, dans certaines branches bien plus encore et 1938 n'était pas une année où Jacques Bonhomme pouvait se taper de la langouste à la mayonnaise, même une fois par mois...

DIX ANS DE « DROLE DE PAIX »

Des capitulations de 1945 à la détente de 1955

— Encore de l'histoire. Ce n'est pas cela que les jeunes attendent de la « R.P. ».

— Il suffit aux jeunes de nous dire ce qu'ils veulent et de se coller au boulot. Ils ont tort de mépriser l'histoire. L'éducation historique permet (faut-il le répéter ?) de substituer la dialectique à la logique — ou pour parler en termes plus clairs : l'évolution des choses à la spéculation abstraite.

Les légendes mêmes ont une importance historique, non pour nous éclairer sur les faits qu'elles déforment mais sur les sentiments qui les font naître. Au reste, la curiosité et la recherche historiques sont toujours orientées par des intérêts actuels (l'histoire du mouvement ouvrier est relativement récente).

— Ce n'est pas le passé qui nous intéresse...

— Comme c'est bien dit. Ainsi le médecin soignera un adulte en ignorant que celui-ci a subi la poliomyélite dans son enfance... ou que ses parents étaient syphilitiques.

— Du passé, faisons table rase !...

— Bravo ! Mais il faut chanter tout le couplet : « le monde va changer de base... c'est l'éruption de la fin... » et le refrain : « C'est la lutte finale ! ». Nous en sommes là ? Alors, allons-y. Mais on ne détruira que des superstructures. Après... il faudra reprendre et prolonger l'évolution... Cependant si nos jeunes sont vraiment, totalement révolutionnaires — avec tout ce que cela implique d'engagements et de sacrifices — nous leur permettons de mépriser le passé.

— C'est le présent qui nous intéresse.

— Le présent... pas forcément l'actuel. Les grèves de Saint-Nazaire et de Nantes voilà des faits lourds de passé et d'avenir. Les toasts, les baisers et les fleurs de Genève n'ont pas plus d'importance que les mouvements de croupe de Martine Carol. Les strip-tease de Nice... en ont beaucoup moins **actuellement** que la conférence de Yalta, le plan Marshall, la guerre de Corée, etc...

LA CARTE QUE STALINE N'EUT PAS A UTILISER...

L'année 1944 fut celle de la Libération. Elle fut aussi celle de l'épuration. On possède une histoire à peu près complète de celle-là. L'histoire de celle-ci reste à écrire. Déjà des résistants authentiques de la première heure ont dénoncé le banditisme, le sadisme qui souillèrent les premiers jours de la Libération, l'arbitraire qui discrédita la IVe République dès ses premiers vagissements. Mais on n'a pas encore osé distinguer deux phénomènes dont la concomitance explique la confusion qui persiste.

D'une part, la réaction quelquefois injuste, souvent brutale, toujours normale et humaine d'un peuple qui a subi quatre années d'humiliations et de servitudes.

D'autre part, une opération savante, à longue échéance, qui n'avait que les apparences d'une tentative de prise de pouvoir par les staliniens. Ceux-ci ont pu placer leurs hommes à des postes à la fois subalternes et décisifs — et se débarrasser dans toutes les institutions et organisations de ceux dont ils craignaient la clairvoyance. Mais ils n'ont pas tenté de discipliner la cohue résistante, ils ont toléré les excès pour justifier leur soumission après coup à l'Ordre nouvellement établi, qu'on voulait légitime. Ils ont de leurs propres mains confié à de Gaulle un pouvoir quasi exclusif. C'est sans nul doute que les ordres reçus de Moscou interdisaient quoi que ce fût qui ressemblât à une révolution.

Staline savait depuis Téhéran et ses marchandages avec Churchill quelle était la part d'Europe laissée à son influence. Mais il pouvait craindre des résistances anglo-saxonnes à sa volonté de muer cette influence en hégémonie. D'où cette opération préventive qui lui assurait en réserve la carte française, c'est-à-dire l'alliance d'une démocratie apparemment hors de sa zone, jouant un jeu conforme à de vieilles traditions diplomatiques.

Fut-il surpris par les complaisances de Churchill et de Roosevelt — de ce dernier surtout — à la conférence de Yalta (février 1945) confirmée par celle de Postdam (juillet 1945) ? On peut le supposer. Non seulement il n'usa pas de la carte française, mais il fut le premier à jeter par-dessus l'épaule l'allié devenu inutile et pesant.

Mais en la fin de l'an 1944, l'opération commencée avant août, s'achevait par la signature du pacte franco-soviétique, le 10 décembre. Acte doublement insolite. La guerre n'était pas terminée. Et de Gaulle n'existait que par la volonté anglaise ; l'armée française n'existait que grâce à l'armement et à l'équipement américains.

Il n'est pas inutile de citer les témoignages des plus éminents contemporains. Tous saluaient la renaissance de l'alliance franco-russe contre l'Allemagne qui « **redevenue puissante dans 20 ans sera probablement à nouveau dangereuse** » (1) (« Le Monde » du 18-12-44).

Alliance franco-russe : **impératif géographique** pour d'Ormesson (« Le Figaro » du 13-12-44). Et « L'Aurore » (du 12-12-44), plus lyrique encore, cite Lamartine qui, en 1848, saluait « **l'alliance**

---

(1) Comme tous les slogans, celui de l'alliance franco-russe, obstacle à l'agression allemande, vaudrait d'être dévalué. On a déjà parlé des intérêts « privés » en cause. D'autre part, la volonté belliciste de l'Allemagne n'était nullement certaine à l'avènement de Guillaume II. Enfin c'est peut-être pour « contrer l'Angleterre » que la Russie s'est rapprochée de la France.

russe : cri de la nature et révélation des géographes ». (Pourquoi ne pas citer Victor Hugo qui, en 1850, à l'Assemblée législative, flagellait les politiciens réactionnaires écoutant, l'oreille au sol, le bruit des sabots des escadrons russes ?)

Naturellement Grumbach dans « Le Populaire » du 18-12-44, soutenait exactement la même thèse : celle de l'instrument défensif ne laissant que peu de chances à l'Allemagne d' « établir sa domination sur le monde ». Cette simplification imbécile du problème allemand a dû remuer dans sa tombe le Poincaré de 1913 et de 1914. Et « cette canaille d'Iswolsky »(Jaurès dixit) aurait ricané en lisant dans « l'Humanité » du 12-12-44, cette justification a posteriori de la pression des bellicistes russes sur les militaires français en 1913 : « Il faut que notre pays soit à même de tenir la parole donnée et la première condition pour ce faire, c'est une armée nombreuse. A nous tous de faire une France forte qui soit dignement l'alliée d'une U.R.S.S. puissante. »

Seul Albert Camus, dans « Combat » du 18-12-44, formule des propos assez raisonnables pour demeurer actuels, d'une actualité saisissante même :

« Il ne faut pas craindre de rappeler à nos amis américains qu'ils portent leur part de l'échec dans la politique de sécurité internationale. Ils s'en sont désintéressés à une époque où ils auraient pu la sauver. L'Europe a été ainsi rendue aux nationalismes. L'étape définitive ne pourra être qu'une organisation mondiale où les nationalismes disparaîtront pour que vivent les nations et où chaque Etat abandonne la part de souveraineté qui lui garantira sa liberté. »

LES « PAIX » DE 1945 ET LES ORACLES SOCIALISTES

1945 fut l'année de la Paix, de la Paix en deux étapes. Le 8 mai, capitulation de l'Allemagne. Le 14 août : capitulation du Japon.

Un historien qui voudrait suivre l'évolution des choses dans la psychologie des foules opérerait d'utiles rapprochements entre 1918-1944 et 1919-1945 (2).

Mais ce qui marque nettement la différence **fondamentale** entre les deux guerres, c'est que la défaite allemande de 1918 a été précédée par l'écroulement de tous les alliés du Reich et que l'Europe de 1919 a été essentiellement l'Europe de Versailles : les traités de Saint-Germain, de Sèvres, de Meudon n'avaient que la valeur de post-scriptum. Au contraire, les trois mois qui séparent les deux... « paix » de 1945 furent trois mois de guerre intense couronnés par les anéantissements atomiques de Hiroshima et de Nagasaki. C'est donc — n'en déplaise à notre chauvinisme européen — **que la partie essentielle s'est jouée en Extrême-Orient.** Déjà, en 1945, l'Europe centrale et méditerranéenne, l'Allemagne... et même (voilez-vous la face, ô bardes de la grandeur française !) la France n'étaient plus que des cartes de réserve... des gages et des bases. Il est fort possible que la première bombe atomique n'ait pas été utilisable avant août. Il est possible que la guerre — in-extremis — de l'U.R.S.S. contre le Japon ait été préméditée à Potsdam. On peut tout aussi raisonnablement établir entre les deux événements une relation de cause à effet. L'entrée des troupes soviétiques en Mandchourie aurait suivi la terrifiante démonstration d'Hiroshima.

(2) Le 11 novembre 1918, la fin des hostilités a provoqué une exubérante et tumultueuse fête populaire. La fête de la Victoire en 1919 ne fut qu'une cérémonie officielle.

Le 14 août 1945, on annonçait la capitulation du Japon en même temps que la convergence des armées russes sur Kharbine, la rupture des communications entre Corée et Mandchourie, l'avance sur Port-Arthur. Et Staline chantait sur le ton de l'épopée lyrique la revanche des humiliations de 1905 — saluées quarante ans plus tôt par les bolcheviks comme le signal de la Révolution.

Mais en France d'autres informations du même jour permettent une rétrospective intéressante... et peut-être quelques jugements de valeur. Pauvres anarcho-sydicalistes, perdus dans des utopies, saoûlés de logomachie... nous avons l'occasion de recevoir d'utiles leçons de réalisme et de dialectique. Car, cependant que la guerre s'achève, avec le procès Pétain, le congrès socialiste nous permet d'apprécier aujourd'hui la clairvoyance de... grands témoins de l'Histoire.

Le compte rendu (« Populaire » du 15-8-45) lu aujourd'hui peut nous égarer. On se croirait à l'ouverture d'une campagne pour l'unité organique socialo-communiste. En fait, c'est la fin d'une expérience qui — sans le retour providentiel de Léon Blum — aurait peut-être abouti à l'alignement du Parti socialiste français — épuré avec la rigueur absurde de logiciens et la férocité de rivaux et d'héritiers — sur le Parti italien de Nenni et les fellow-travellers sociaux-démocrates des démocraties populaires.

On s'en aperçoit aux réticences de Daniel Meyer qui sans doute continue à nier « que les communistes français soient à la solde de Moscou », à admettre comme « justifié dans une certaine mesure l'attachement à l'U.R.S.S. »... mais qui, rejetant en termes heureux l'abominable formule « la fin justifie les moyens », conclut que « l'unité dépend de l'intégration de l'U.R.S.S. dans la communauté internationale » (on appréciera la valeur socialiste d'une telle condition).

Salomon Grumbach, lui-même, tout en affirmant que Hitler et Mussolini sont les produits de la scission, ne veut pas rompre avec les grands partis étrangers comme le Labour-Party.

Mais l'unité — l'unité d'action menant à l'unité organique — bénéficie de défenseurs autorisés.

Minjoz qui ne veut pas décevoir les masses, Pierre Bloch qui souligne d'importantes concessions réciproques : « nous avons admis la lutte clandestine, les communistes acceptent la défense nationale. Un parti français unique, c'est le trait d'union entre la Russie soviétique et l'Angleterre travailliste », Foulon qui rend hommage à l'armée et au peuple soviétiques « sans lesquels nous serions encore sous la botte nazie ».

Akoum (de Seine-et-Oise) qui juge Truman, conservateur, ennemi du New-Deal (sic !), qui affirme sérieusement que « l'U.R.S.S. n'a besoin ni de matières premières, ni de débouchés à l'extérieur, mais doit se défendre ».

Bien entendu, l'excellent Paul Rivet — aussi naïf en ses observations politiques qu'honnête en ses études anthropologiques — qui s'appuie sur l'opinion de la C.G.T. (déjà Frachonisée) offrant aux deux partis « de défendre la démocraties aux prochaines élections »... et aussi sur l'exemple de l'Italie. Il ne pouvait choisir meilleures... « contre-références ».

André Ferrat — qui a sauté du bolchevisme orthodoxe au socialisme constructif, avec comme seul bagage un étatisme autoritaire — lance de surprenantes formules : « Il n'y a pas de divergences fondamentales. La démocratie est une tactique pour les communistes (?), un principe pour nous. Le P.C. est puissant. En rompant avec lui, nous nous nous couperions des masses ouvrières ».

Il n'est peut-être pas inutile d'opposer... **à ces** « plumés volontaires » les propos des hommes

lucides qui ont incontestablement sauvé le Parti socialiste.

A. Philipp qui ose dire (il fallait du courage en 1945) que « les méthodes communistes s'opposent à notre souci de clarté et de loyauté ».

A. Laurent (du Nord) qui prouve par l'évocation des problèmes de Trieste, des Détroits, de la Chine... « que les communistes français ne défendent jamais d'autres intérêts que ceux de l'U.R.S.S. ».

Vandamme (de la Seine) qui ayant vécu en Russie « juge inacceptable le régime soviétique ».

Peladan (de la Seine) qui rappelle « l'exclusion de Nicod, coupable d'avoir pris position contre le pacte germano-soviétique ».

Il est évident que l'argument traditionnel de l'alliance franco-russe — barrage contre l'Allemagne — influençait nombre de socialistes en 1945... et en influence encore. Rendons cependant cette justice au Parti socialiste. Discutant en 1945 de la politique extérieure, il fut sans doute le seul parti à l'époque capable d'entendre sur le problème allemand d'autres propos que l'évocation de souvenirs atroces et des paroles de vengeance et de haine.

Waiss (du Vaucluse) pose la question : allons-nous déclarer la race allemande maudite ?

Mon vieil ami Jean Roger (de Seine-et-Oise) rappelle — fait significatif qui mériterait le relief de l'Histoire et l'éternité de la légende — « que la garnison allemande de Châteaubriant a refusé de participer aux exécutions d'otages. Il a fallu appeler des S.S. ».

Mais Boutbien (revenu de Buchenwald) jeta dans le débat un témoignage qui garde, après dix ans, son émouvante grandeur : « On ne construit rien avec la haine. Je ne crois pas, dans les crimes de la déportation, à la complicité de tout le peuple allemand tenu dans l'ignorance et soumis à une terreur systématique. Les déportés ont apprécié la solidarité quotidienne de paysans allemands qui leur apportèrent souvent ravitaillement, informations et encouragements ».

LES ENSEIGNEMENTS DE LA CHRONOLOGIE

La chronologie internationale des dix années de guerre froide ou tiède ne suffit certes pas pour établir la vérité historique. Elle permet cependant d'éclairer le débat sur la constitution et le conflit des deux blocs. Elle nous permet même de justifier notre thèse sur l'inexistence de blocs monolithiques. A l'Est, un casque d'oppression contraignant au silence, sans les détruire, des oppositions irréductibles. On ne peut s'y affirmer que par la rupture. Et c'est en 1948 la révolte de Tito et la sécession de la Yougoslavie.

A l'Ouest, une volonté certaine d'unification, lente à s'affirmer, prévenue par des initiatives réactionnaires, constamment contrariée par la résistance passive des Etats conservateurs ou la fébrilité d'aventuriers. C'est par la chronologie que nous les repérons, que nous pouvons dévaluer certains slogans.

Ainsi, la guerre d'Indochine qui a duré huit ans, a été jointe arbitrairement à la politique américaine, se manifestant par le plan Marshall et le Pacte atlantique. Le président Auriol a fourni à cette thèse l'appui d'un argument oblique : la guerre d'Indochine aurait coûté à la France plus que le plan Marshall ne lui avait rapporté. D'autres vont plus loin et attribuent aux Etats-Unis la responsabilité du déclenchement et du prolongement de « la sale guerre ». Auriol a quelque peu abusé de l'ignorance de ses auditeurs et lecteurs. Le plan Marshall n'avait nullement pour objet de fournir des crédits budgétaires au gouvernement français, mais de ranimer l'économie européenne. D'autre part, le pacte atlantique ne pouvait jouer en Indochine. L'aide américaine à la France pour la poursuite de la « sale guerre » a été accordée — non sans réticences et résistances — en dehors du plan Marshall et du pacte atlantique (3). Si on ne tient compte que des décisions officielles, en négligeant les manifestations de publicistes et de politiciens, rien ne permet d'affirmer que l'administration Truman a voulu le prolongement de la guerre d'Indochine, que l'administration Eisenhower a tenté d'empêcher l'armistice de 1954. Sans doute, s'il s'agit d'inculpation, l'aide a-t-elle la valeur d'une complicité ? **Mais le principal accusé, l'auteur responsable reste bien la France du Président Auriol.**

Voici quelques dates... points de repère :

En août 1946, à Fontainebleau, on négocie vainement avec Ho-Chi-Minh, cependant que Thierry d'Argenlieu manœuvre en Cochinchine. **Le 20 novembre**, à la suite d'incidents que la « R.P. » a contés, l'initiative des colonialistes français laisse 6.000 morts à Haïphong. **Le 19 décembre 1946**, la guerre s'engage officiellement.

Or **c'est le 5 juin 1947** que le plan Marshall a été publié. **C'est le 3 avril 1948** qu'est signée la loi américaine de coopération économique, qui ouvre l'application du plan Marshall.

En janvier 1949, l'économie française s'est élevée jusqu'aux indices d'avant-guerre. L'application du plan Marshall a cessé le **30 juin 1952**. L'armistice en Indochine a été signé le **20 juillet 1954**.

Le pacte de l'Union occidentale a été établi en **fin 1948**. Le pacte Atlantique a été signé à Washington le **4 avril 1949**.

Mais ces deux dernières dates sont **postérieures** au coup d'Etat de Prague (**23 février 1948**) qui détruisit complètement les restes de la Tchécoslovaquie indépendante et au blocus de Berlin (décidé par l'U.R.S.S. le **28 juin 1948**).

Autre rapprochement significatif. C'est le **23 juin 1950** que le Quisling soviétique de la Corée du Nord attaque la Corée du Sud. C'est à peu près à la même époque que Washington consent à aider la France en Indochine (alors que la guerre durait depuis trois ans et demi). C'est le **25 septembre 1950** qu'Acheson, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, affirme la nécessité d'une armée allemande.

Et c'est pour empêcher l'armement autonome de l'Allemagne de l'Ouest que le gouvernement français présente son projet d'armée européenne.

LE PLAN MARSHALL : TOURNANT DECISIF

Le plan Marshall marque incontestablement un tournant dans cette période décennale. Ce qu'il s'agit de déterminer en l'interprétant, c'est son influence sur la formation de ce que l'on appelle improprement le pacte atlantique. En d'autres termes, peut-il être jugé comme une entreprise impérialiste ?

Cela ne suffirait pas pour le confondre avec le bellicisme ou même la préparation à la guerre défensive. L'impérialisme capitaliste n'est belliciste que lorsqu'il se heurte à des résistances incorruptibles, dans son expansion, c'est-à-dire dans la conquête de sources de matières premières, de marchés ou de débouchés. Il faudrait donc prouver

(3) Il est bon de préciser au contraire que certains adversaires et même certains défenseurs du plan Marshall critiquèrent fortement la guerre d'Indochine, les uns pour en tirer argument, les autres pour réclamer un contrôle strict des crédits accordés. Ce n'est un secret pour personne que la guerre d'Indochine a toujours été impopulaire en Amérique.

d'abord que l'impérialisme américain ne pouvait, de 1945 à 1952, résoudre sans violence et sans guerre les problèmes posés par sa nature essentielle ou ses contradictions internes.

Démonstration qui n'a jamais été tentée sérieusement. On n'oublie pas qu'en 1925, alors que la compétition capitaliste était beaucoup plus vive et que l'Europe ne connaissait pas l'appauvrissement de cette après-guerre, Léon Trotsky appliquait à la politique américaine le titre la définissant : d'impérialisme pacifiste.

Sans entrer dans les débats doctrinaux où brillèrent Rosa Luxembourg et Hilferding et où notre Louzon intervint avec autorité, il est établi que l'impérialisme se manifeste par l'exportation de marchandises ou l'exportation de capitaux (l'un ou l'autre — l'un et l'autre — l'un provoquant l'autre... selon les thèses en présence), avec comme objectifs immédiats l'augmentation des profits par la suprématie sur le marché mondial et des investissements massifs dans les industries des pays colonisés économiquement. Le pouvoir politique n'intervient que pour faciliter et soutenir les entreprises capitalistes.

Le plan Marshall impliquait exclusivement des exportations de marchandises et de capitaux. Mais dans des conditions telles que le profit capitaliste des exportateurs était exclu. D'autre part, c'était une opération politique en son moteur et ses moyens, économique en ses effets.

S'agissait-il d'écouler le trop-plein de la production américaine ? Mais pour cela, il n'était nullement besoin de plan Marshall. De 1945 à 1947 — sans parler des massives livraisons de guerre — les Etats-Unis ont remis aux pays ruinés par la guerre : **20 milliards de dollars environ de dons, crédits et avances des banques gouvernementales.**

Wall-Street n'intervint pas plus dans cette première distribution que dans celle résultant du plan Marshall. Le financement était exclusivement d'ordre budgétaire. La première année d'application du plan Marshall représente 13 % du budget fédéral, c'est-à-dire **que sur 100 francs d'impôts, le contribuable américain versait 13 francs aux bénéficiaires européens.**

Aussi le plan fut-il pendant de longs mois combattu ou retardé par Wall-Street et les représentants du Big-Bussiness. Annoncé le 5 juin 1947, le plan ne fut légalement établi sous le titre de **loi de coopération économique** que le 3 avril 1948.

Ce qui frappe dans le texte de cette loi, ce sont les restrictions qu'elle prévoit dans l'application du plan, pour « réduire au minimum la saignée sur les ressources des U.S.A., éviter de compromettre la satisfaction des besoins vitaux du peuple américain ».

Restrictions à l'exportation des marchandises américaines. Ce qui souligne le caractère politique d'une loi conçue par un gouvernement, votée par un congrès, où dominaient les représentants des « classes moyennes » des consommateurs. Mais ce qui le souligne encore davantage, c'est que l'administrateur résidant aux Etats-Unis, nommé par le président, sur avis du Sénat, est responsable devant le président, que le représentant spécial en Europe est subordonné directement à l'administrateur, et que la mission spéciale dans chaque pays est contrôlée par le représentant diplomatique des Etats-Unis (4).

Une bonne méthode pour apprécier les buts du plan, c'est de lire la page spéciale du « Monde » (25-12-48) publiée sous le titre : « Les Etats-Unis et les problèmes de l'Europe occidentale ». Il est difficile de trouver des propos anti-américains plus outrés dans l'ignorance et l'injustice que les articles de deux « augures » : M. Servan-Schreiber et l'éminent académicien Etienne Gilson. Celui-là insiste sur la gravité du conflit anglo-américain, et veut prouver que le plan Marshall est nécessaire aux Etats-Unis, où s'annonce une crise catastrophique : **accumulation de stocks dans les mines, diminution des exportations, une marine marchande qui ne subsiste en grande partie que grâce au plan Marshall...** (on apprécie, avec le recul, la haute valeur de ces visions et prévisions). Celui-ci ironise lourdement sur l'inhumanité de la vertu américaine qui veut justifier moralement son « utilitarisme ». « On nous prouve que nous sommes coupables, parce qu'on se prépare à nous lâcher » (autre oracle ivre de certitudes...).

On ne peut donc pas suspecter... « l'objectivité » du « Monde ». Or, dans la même page, M. René Dabernat rappelle les trois objectifs principaux du plan, pour les pays européens : 1) augmentation de la production industrielle et agricole ; 2) extension de la coopération européenne et développement des échanges commerciaux ; 3) assainissement financier. Il ajoute que sur le premier point, au moins dans la première année d'application, le succès n'est pas contestable.

C'était bien, dira-t-on, le renforcement du capitalisme européen. Ce n'est donc pas une politique impérialiste au sens doctrinal du mot. D'autre part, la distribution des crédits dépendait de l'Etat bénéficiaire au moins autant que de l'administrateur américain. La preuve — et M. Servan-Schreiber en tire argument pour expliquer « l'anglophobie américaine (! ?) — c'est que le travaillisme anglais a utilisé les crédits Marshall dans les cadres d'une sorte de « socialisme d'Etat ».

LA REACTION STALINIENNE CONTRE LE PLAN MARSHALL

Mais pour situer exactement le plan Marshall, il nous faut par comparaison caractériser son antagoniste « le plan Motolov » et aussi rappeler les réactions d'ordre syndical qu'il a provoquées.

Les deux années 1947 et 1948 ont été consacrées par Moscou et ses agents au sabotage du plan Marshall, dont les grèves françaises et la scission confédérale furent l'expression et le contre-coup. En fin de compte, le sabotage a échoué en Europe occidentale. Le coup d'Etat de Prague et la sécession titiste accélérèrent en 1948 la constitution du bloc oriental. Celui-ci reçut sa consécration officielle par la création, en janvier 1949, du **Conseil d'assistance mutuelle économique.**

Les neutralistes n'ont pas manqué de souligner les analogies entre les deux plans. Moscou nomme un secrétaire permanent et des observateurs dans les capitales des démocraties populaires, comme il y a à Washington un administrateur et un délégué dans chaque pays. Moscou coordonne les économies, standardise la production des Etats et organise l'assistance mutuelle. Le but semble le même. Avec cette différence importante qu'il n'y a pas discussion entre les représentants de Moscou et les gouvernements des Etats. Il y a subordination totale. D'après le protocole signé, les avis des conseillers doivent être obligatoirement suivis.

Mais la différence essentielle n'est pas là. Elle est d'abord dans la création de sociétés mixtes d'exploitation minière et industrielle, avec 50 % de participation russe (notons que politiquement

---

(4) Ces précisions ont d'autant plus d'importance que cette intervention de l'Etat dans des opérations économiques paraissait monstrueuse aux Etats-Unis, avant Roosevelt. Par exemple, les plans Dawes et Young qui réglaient la question allemande étaient des opérations de caractère privé, simplement approuvées par Washington.

l'Etat qui garde 50 % des actions est soumis totalement à Moscou). Ces sociétés cependant jouissaient de la complète exonération fiscale et pratiquement du droit d'exterritorialité. Un certain nombre de ces sociétés ont été liquidées dernièrement. Détente ? Peut-être. Mais le parallélisme s'impose encore. L'application du plan Marshall a duré officiellement quatre ans. Sous la forme de ces sociétés mixtes, le plan Molotov aura duré de 1949 à 1954. C'est-à-dire que l'historien a le devoir de comparer les conclusions de l'un et de l'autre. A l'Ouest, des économies nationales qui, à peu près indépendantes (trop, sans doute), ont largement dépassé leurs niveaux d'avant-guerre. A l'Est, des économies totalement bouleversées, ayant perdu à l'Ouest des clients et des fournisseurs qu'elles ne retrouveront pas.

Il y a pire. Alors que le plan Marshall se réalise par des exportations américaines de marchandises et de capitaux et des « contre-parties » **réalisées dans les pays bénéficiaires**, le plan Molotov organise les échanges entre la Russie et ses partenaires. Mais c'est Moscou qui fixe souverainement les prix, surélevant ceux de ses exportations, abaissant dans des proportions scandaleuses ceux de ses importations (cf. Popovitch : Rapports économiques contre les Etats socialistes).

SCISSION NATIONALE ET INTERNATIONALE

On affirme ordinairement que la scission syndicale française fut provoquée par le conflit des deux impérialismes. Formellement, cela semble incontestable. Mais là encore il ne faut pas voir que « la fin du compte ». La chronologie nous précise les étapes d'un processus beaucoup moins simple qu'on ne l'a dit.

Car il reste à établir que le plan Marshall avait pour objet la réalisation d'un bloc, et que la scission internationale qui en fut l'effet fut la cause immédiate de la scission française. On ne pourra pas l'établir, si l'on s'en tient à la succession des événements connus, et à leur interprétation publique.

Quelle est en effet la situation syndicale internationale en 1947 ? Il n'existe qu'une Internationale : **la Fédération syndicale mondiale** qui compte dans ses rangs : le C.I.O. américain, les Trade-Unions, la C.G.T. française, les syndicats russes, les syndicats yougoslaves et tchèques, la Centrale belge, les syndicats scandinaves.

C'est-à-dire que l'**American Federation of Labor** est en dehors de toute organisation internationale. Excellente occasion pour s'en tenir au superbe isolement américain. C'est exactement le contraire qui se produit. Outre un effort de solidarité matérielle d'une ampleur extraordinaire et que l'on a facilement oublié (les imbéciles ne peuvent pas supporter le poids de la reconnaissance, dit un personnage de Labiche), l'A.F.L. fut la première à intervenir contre les séquelles de la guerre aboutissant à l'esclavage des peuples vaincus. On a également oublié son action efficace contre « le travail forcé dans les mines de la Ruhr » réclamé par une conférence spéciale de la Fédération syndicale mondiale (Paris, 8 janvier 1947).

C'est que l'A.F.L. était beaucoup plus dégagée à cette époque de la politique du Département d'Etat que le C.I.O., où pas mal d'unions étaient encore contrôlées par les staliniens, dont la direction se déclarait solidaire de la politique Roosevelt. Car celle-ci concordait tout à fait avec l'unité réalisée par la F.S.M. Ce qui prouve qu'en sa conception, le plan Marshall — d'inspiration rooseveltienne — n'excluait pas les pays de l'Est et n'avait pas pour objet la constitution d'un bloc.

C'est par la volonté de Staline que l'U.R.S.S. a rompu tous pourparlers sur le plan, a menacé l'Angleterre et la France de grabuge et d'ouragan si elles se ralliaient au plan (déclaration de Molotov rapportées par Bevin), a ordonné à la Tchécoslovaquie de renier en vingt-quatre heures l'engagement pris.

L'initiative des syndicats américains a suivi celle du gouvernement américain, mais a précédé les pourparlers rompus par l'U.R.S.S.

Les deux congrès du C.I.O. (Boston) et de l'A.F.L. (San-Francisco), tenus en octobre 1947, confirmaient officiellement l'approbation du plan Marshall.

Il convient de noter que M. Marshall lui-même défendit son plan devant les délégués du C.I.O. Relevons quelques-uns de ces propos qui nous changent du style Foster Dulles :

« Les droits des syndicats et l'espoir et la possibilité d'autres avantages pour les syndicats dépendent absolument du maintien des libertés civiles. Aucune classe de la population américaine n'a un intérêt plus vital que les syndicats américains au maintien des libres institutions dans le monde. Car parmi les premières victimes de tout régime dictatorial, et notamment de la police d'Etat, se trouve le droit pour les syndicats de s'organiser pour la protection de leurs intérêts. »

La motion votée par le congrès insiste pour « que l'aide fournie ne soit pas utilisée pour faire pression sur des peuples pauvres et libres. »

L'A.F.L., toujours réticente à l'égard du gouvernement, approuve cependant le plan Marshall à l'unanimité.

Le rapporteur Matthew Woll posait deux questions qui éclairent le débat :

« 1) Les réparations légitimes ne doivent pas entraver la reprise économique des pays voisins. Les démontages d'entreprises industrielles et la destruction ou la détérioration de la capacité de production nuit aux pays qui demandent des réparations autant qu'à ceux qui doivent payer.

« 2) **Le peuple russe a le droit légitime de demander une aide considérable, il en a terriblement besoin.** Cependant la Russie et ses vassaux doivent non seulement déclarer leurs besoins mais être prêts à apporter leurs ressources à l'œuvre commune de reconstruction. Par exemple, le charbon de Silésie et de Pologne doit être rendu acessible aux fins communes de la reconstruction, de même que celui de la Ruhr, de Belgique et de France. »

Et il concluait en proclamant que « l'A.F.L. ne tolérera pas que le plan Marshall soit utilisé pour entraver l'indépendance et les droits de l'homme d'une nation quelconque. « Il doit servir non seulement à une augmentation de la production, mais aussi à l'amélioration de la condition générale et du niveau de vie des masses populaires en Europe. » (5).

Enfin le congrès des Trade-Unions de Southport approuvait également le plan Marshall à une majorité écrasante.

La F.S.M., dont le secrétaire général Louis Saillant était déjà « l'homme à tout faire » de Moscou, a-t-elle pris position ?

Saisi par le C.I.O., son bureau, le 23 novembre 1947, décide de porter la question à l'ordre du jour de sa session de février 1948. Saillant va manœuvrer pour que le vote n'ait lieu qu'au congrès où les massifs syndicats russes déterminent

(5) En 1950, à la suite du voyage en Europe du vice-président du C.I.O., les bas niveaux de vie ouvriers dans les pays « marshallisés » faillirent provoquer un changement de position du C.I.O. Ce n'était pas cependant le plan Marshall qu'il fallait incriminer, mais la faiblesse des organisations syndicales européennes.

la majorité. Ce sont les représentants des Trade-Unions (Deakin est président de la F.S.M.) qui vont adresser à Saillant une sorte d'ultimatum réclamant avant le 15 février 1948 l'application de la décision du bureau. Et le secrétaire des syndicats russes écrit benoîtement qu'il voudrait être éclairé sur les raisons qui ont incité les Trade-Unions à manifester une telle hâte (il y avait plus de six mois que l'on discutait du plan Marshall, et les grèves Molotov avaient déjà secoué la France).

C'est donc parce que la F.S.M. a obéi aux ordres de Moscou — comme le gouvernement Bénès-Masaryk — que la scission internationale a été consommée.

Mais la C.G.T.-F.O. était déjà constituée depuis la fin de 1947. Et à son congrès constitutif d'avril 1948 le **retrait de la F.S.M. ne fut voté que par la minorité de gauche** (qui, celle-là, méritait ce titre).

Obéissant à la pression de leurs militants, soucieux de ne prendre aucune responsabilité dans les grèves Molotov, Jouhaux et ses lieutenants avaient rompu avec les staliniens français. Mais ils ne voulaient pas rompre avec Moscou.

Le plan Marshall a provoqué la scission internationale par la volonté de Moscou. Mais il n'est pas la cause officielle de la scission confédérale française. Nous avons dit au deuxième congrès de F.O. et répétons ici que ces hésitations, ces atermoiements, ces subtilités diplomatiques ont obscurci les causes profondes de la scission et ont empêché F.O. de jouer le rôle de « base de départ » que nous lui souhaitions... un peu naïvement.

EN GUISE DE CONCLUSIONS PROVISOIRES

— Où veux-tu en venir avec cette rétrospective... d'ailleurs bien incomplète ? A apparaitre encore comme l'avocat des Américains ?

— ...Des syndicats américains.

— C'est un parti pris lassant... Quand cesseras-tu ?

— Quand vous ne me lasserez plus avec votre parti pris antiaméricain. Quand vous cesserez de discréditer tout ce qui est américain, allant même jusqu'à « créditer », par opposition, les préjugés les plus nationalistes et les plus réactionnaires. Quand un révolutionnaire authentique ne pourra pas évoquer les millions d'esclaves des camps de concentration russes... sans citer immédiatement ce pauvre ingénieur trotskyste qui n'a trouvé de job qu'à San-Francisco... alors qu'il préférait la côté atlantique (6).

Quand on ne hurlera pas au scandale parce qu'Irving Brown a soutenu devant la C.I.S.L. les positions constantes de l'A.F.L. (en un style plus internationaliste que celui de Le Bourre et de Lafont).

Quand un socialiste internationaliste (un vrai, un pur !) ne pourra plus parler de politique internationale sans aucune allusion, même discrète, à la position du C.I.O. et de l'A.F.L....

— On connait le refrain. Mais quel est le but exact de tes rappels ?

— Celui, en cette période de détente, de rappeler les responsabilités de la tension. Aussi de donner une suite à mes précédentes études sur les occasions manquées.

— Pourquoi ne pas se réjouir simplement de la détente actuelle ?

— Non seulement je ne m'en réjouis pas, mais je la déplore si elle doit nous contraindre au silence sur l'Europe orientale, sur l'Afrique du Nord, sur l'Asie, sur l'Amérique du Sud. Je la déplore aussi, si l'aveuglement des syndicalistes et des socialistes laisse se développer les manœuvres tendant à séparer l'Allemagne de l'Occident, à laisser l'Asie révoltée aux totalitaires, à éloigner l'Amérique de l'Europe...

— Mais personne ne pense à cela...

— C'est justement parce que l'on n'y pense pas, que je suis inquiet. Il faut peut-être y penser pour l'éviter. Si les Troyens avaient écouté Cassandre... Mais même si je devais jouer le rôle de Cassandre, je le préférerais à celui de Tartuffe ou d'Orgon...

Roger HAGNAUER.

(6) Observation d'un ancien militant du P.S.O.P. à la Gauche Européenne, dans un débat sur une conférence de Collinet.

A.-V. JACQUET

PHILOSOPHE DU PEUPLE

Nous avons perdu, cet été, notre ami A.-V. Jacquet. Il écrivit beaucoup dans la « R.P. », jusqu'à l'an passé où les premières atteintes du mal qui devait l'emporter freinèrent, sans jamais l'arrêter complètement, une activité intellectuelle incroyablement jeune. Les lecteurs de la « R.P. » se souviennent de ses nombreux articles dont la plupart traitaient des questions agricoles et paysannes où il excellait, en particulier de ses monographies sur le Beaujolais où il avait enseigné vingt ans et qu'il aimait d'une grande tendresse. Mais sa plume alerte, primesautière, et pourtant très sûre, ne dédaignait aucun sujet ; il aimait communiquer, transmettre avec une spontanéité charmante tout ce qu'il tirait, non seulement d'une ardente embrassade avec la vie, mais encore de ses innombrables lectures. Il était devenu une sorte de philosophe bonhomme, mais profond, d'un syndicalisme épris avant tout de liberté, un prophète d'une « anarchie positive », selon une expression qu'il aimait, et qui était aussi éloignée que possible de l'utopie et du système. Il n'avait pas besoin de retomber de temps en temps sur la terre pour y reprendre souffle et force, parce qu'il ne la quittait jamais, alors même que sa tête était dans le ciel. Son style surprenait un peu dans nos revues. Nous y employons souvent, malgré nous, une langue d'initiés, alourdie d'expressions doctrinales. Lui, il écrivait comme il parlait, avec une clarté, une pureté rares.

Les camarades qui ont assisté aux dernières conférences de la « R.P. » le revoient peut-être, dressant péniblement, sur ses pauvres moignons de jambes infirmes, un torse immense ; peut-être revoient-ils son visage demeuré juvénile, illuminé d'un regard étrangement clair. Ceux qui étaient au repas du vingt-cinquème anniversaire, peut-être l'entendent-ils encore exaltant l'hérésie, d'une voix qui avait gardé certaines intonations enfantines.

Il était de cette génération d'instituteurs qui avaient vingt ans au début de ce siècle ; une

génération qui, bien que décimée par la guerre, ne nous en a pas moins donné une cohorte d'hommes et de militants dont les noms résonnent dans nos mémoires et dont nous ne trouvons plus guère d'équivalents. Jacquet était « un vieux de la vieille » de la Fédération de l'enseignement. D'autres, mieux que moi, pourront parler de la place qu'il y tint ; d'autres encore pourront évoquer sa jeunesse sorélienne. Moi, qui étais son ami depuis vingt ans, je ne puis parler avec ferveur que de la dernière partie de sa vie.

Il aimait souvent rappeler les circonstances de notre rencontre. C'était en 1934, au congrès de Montpellier de la Fédération unitaire de l'enseignement. Il n'y avait pas si longtemps que j'étais sorti du parti communiste, ou plutôt qu'on m'en avait « sorti ». Et quoique je me rende compte maintenant, avec une extrême précision, que je n'avais. en effet, rien à y faire, cette séparation ne s'était pas faite sans douleur. Bref, je n'étais pas très brillant alors à Montpellier où j'errais un peu comme un corps sans âme, ayant perdu ma « tendance », sans avoir encore trouvé une place dans les rangs des vrais syndicalistes de l'enseignement. Dans de telles dispositions d'esprit, la rencontre avec Jacquet fut, dans mon désert, une source d'eau fraiche. Certes, j'avais déjà quelque peu perdu ce complexe de supériorité que m'avaient donné, comme à beaucoup d'autres, les certitudes partisanes, et je bâillais vers d'autres nourritures. Jacquet se chargea de m'en fournir, et des meilleures. Je fus proprement ébahi par ce tour d'esprit proudhonien que j'ignorais à peu près complètement, par cette érudition si large, et pourtant si modeste ; surtout, je fus séduit — sauvé, peut-être — par cet optimisme inébranlable qui était le fond de la nature de Jacquet, par cette confiance dans les vraies valeurs ouvrières, par cet amour des vraies richesses de la vie. Nous devînmes une paire d'amis, encore qu'il pût être mon père.

C'est peu de temps après cette rencontre qu'un terrible accident devait le rendre infirme : il glissa sous le train en gare de Villefranche-sur-Saône et ses deux jambes furent broyées. L'énergie qu'il déploya en cette circonstance, tous ceux qui l'approchèrent alors en témoignent, et seule cette énergie le sauva. Il ne perdit pas connaissance et dicta ses instructions aux premières personnes qui se précipitèrent à son secours. Il survécut, mais il devint un grand infirme. Son optimisme, sa satisfaction de vivre, sa générosité, son ardeur à débattre et à combattre restèrent intacts, et il garda jusqu'à sa mort son bon sourire enfantin.

Il partagea alors sa vie entre Paris, où il habitait chez sa fille, et son Beaujolais dont il aimait tant et les gens et le vin. Les efforts qu'il devait faire pour se déplacer malgré tout, pour descendre ou monter un escalier, j'en fus souvent le témoin attendri et angoissé, et l'aide maladroit. Vingt ans, il devait sourire, lire, écrire et rire encore.

***

Il faut parler de l'instituteur qu'il était. On n'en rencontre pas souvent de tels spécimens. L'instituteur parisien est un pâle fonctionnaire à côté de ces maîtres campagnards. Lui, Jacquet, doté d'une instruction éminente en beaucoup de points et qui dépassait largement sur tous celle qu'on est en droit d'exiger d'un maître d'école, était fier d'être instituteur, et instituteur paysan. Car il n'ignorait rien de l'agriculture et de ses problèmes. Sur ce point, on pourra retourner souvent à ses vues profondes. Novateur et « productiviste », il gardait pourtant le sens des équilibres naturels nécessaires, et — là comme ailleurs — moquait les technocrates et les « planistes ». Je l'entends encore énoncer sur la question agricole, en France comme en Russie, des opinions prophétiques. Il était sévère pour les instituteurs d'à présent, et pour leurs organisations, qui, en relâchant le lien qui unissait l'école et la terre, avaient permis l'offensive actuelle des féodaux et des curés.

Ai-je besoin de dire qu'il était un pédagogue de première force ? J'ai pu le constater indirectement sur certains des élèves de mon cours complémentaire parisien. En aidant jadis à la préparation de ses fils qui sont — tous les trois — des « gad'zarts », il avait acquis de bonnes connaissances en mathématiques qu'il approfondissait encore par des études personnelles ; je lui envoyai parfois quelques élèves qui éprouvaient des difficultés à s'accrocher à cette branche redoutée et Jacquet opéra des redressements spectaculaires. Il savait retourner aux bases, aux éléments, et les assurer solidement.

C'était un défenseur passionné de l'enseignement technique, encore qu'il critiquât souvent ses méthodes. On pourra reprendre avec fruit ce qu'il écrivait sur la réforme de l'enseignement et l'on sera surpris peut-être du réalisme de ses critiques et de l'actualité de ses vues Il en voulait aux excès de « l'école unique », à ce « lit de Procuste », comme il disait, qu'on avait voulu imposer à tous. Il prônait au contraire la diversité nécessaire, les initiatives et les particularismes que justifiaient les besoins locaux et régionaux. Il se gaussait des grandes machines planificatrices qui ne fonctionnent pas, et ne peuvent pas fonctionner, et, résolument anti-étatiste, anti-centraliste, il se refusait à la nationalisation de l'enseignement.

A.-V. Jacquet était aussi un historien, particulièrement un historien des idées. A travers toutes les évolutions et mutations, il aimait à rechercher ce qu'il appelait « les permanences » ; comment, par exemple, les Jacobins continuaient l'ancien régime. Il en tirait d'utiles leçons, et l'originalité de ses opinions, si elle vous prenait de court parfois, donnait toujours à penser. Par dessus tout, il aimait et étudiait les hérésies, et les hérésies des hérésies. Il en montrait le caractère positif, constructif, révolutionnaire.

Il importe enfin de dire que Jacquet connaissait la question coloniale. Après ses trois années d'école normale à Grenoble, il fit une quatrième année à Le Bouzaréa, près d'Alger, et commença par être instituteur dans le sud algérien. Il aimait les indigènes comme des frères. Il expliquait comment on en était arrivé au drame d'aujourd'hui. Pour lui, la question agraire primait tout : on avait ravi la terre aux autochtones et substitué aux cultures utiles les cultures « profitables » aux féodaux. Il méprisait les Hauteclocques.

Chez Jacquet, on le voit, le métier s'unissait à l'homme, non, comme il arrive trop souvent, pour rétrécir l'homme aux dimensions du métier, mais au contraire pour élargir le métier, l'élever aux dimensions de l'homme qui, ici, dépassaient les normes.

***

C'est donc cet homme que nous venons de perdre. Plusieurs fois, j'ai pu mesurer jusqu'à quel point les humbles — les « petits » dont il était dans la simplicité de son cœur — l'aimaient spontanément et l'écoutaient comme un oracle. Il faut s'incliner quand disparaissent de tels compagnons. Mais au moins faut-il espérer que des jeunes, aussi inspirés, sauront prendre leur place. Pour l'instruction et l'édification de ces jeunes que nous attendons, il ne sera pas mauvais, de temps en temps, de leur mettre sous les yeux quelques pensées de notre cher A.-V. Jacquet. C'était un de nos sages.

R. GUILLORE.

L'EUROPE
DANS LA TRADITION OUVRIÈRE (*)

par *Michel COLLINET*

Traditionalisme et tradition ouvrière

Il est possible que le titre de cet exposé vous induise en erreur sur mes intentions. Parler de tradition ouvrière, c'est risquer de se faire taxer de traditionaliste. Je ne suis pas traditionaliste, mais on peut honorer une tradition sans être traditionaliste. Etre traditionaliste, c'est se refuser à toute nouveauté, c'est repousser toute adaptation des idéologies et des coutumes d'un monde en évolution, c'est proclamer que le comportement humain doit rester étranger à toute justification rationnelle.

Tel n'est pas mon comportement pas plus qu'il n'a été et ne peut être celui de la classe ouvrière, qui ne prit conscience de la réalité de son existence qu'au siècle dernier, contre toute justification.

Mais si elle n'est pas traditionaliste dans son attitude, la classe ouvrière vit de traditions. Bien que jeune, bien que n'ayant pas plus de 125 années d'organisation en Europe occidentale, elle a manifesté assez d'homogénéité, assez de solidarité pour que déjà il y ait chez elle tradition transmissible, tradition d'idées, de sentiments, et surtout d'actions vécues. Ce sont ces traditions qui forment le fonds commun idéologique de la classe ouvrière.

Je dois dire tout de suite qu'elles sont diverses, suivant les pays. Les expériences, les événements n'ont pas été les mêmes dans les grands pays voisins, Allemagne, France, Angleterre. A une même période, vers 1840 par exemple, l'Angleterre avait déjà connu un mouvement syndical puissant, un mouvement syndical unifié, alors que la France en était encore aux barricades et que l'Allemagne vivait sous le régime des corporations. Cela montre que les traditions s'échelonnent dans le temps, qu'elles ne sont pas toutes simultanées, bien que finissant cependant par s'intégrer les unes aux autres.

Quand on parle de traditions, il y en a que je récuse et que vous récuserez certainement. Je veux parler d'un certain conservatisme ouvrier que nous connaissons bien, et qui se manifeste par la crainte du changement, crainte de perdre très rapidement les avantages obtenus. L'incertitude et le sentiment d'insécurité font que parfois les travailleurs s'accrochent à une situation et à des idées périmées, étant donné la situation et l'évolution du monde.

Certaines traditions sont lourdes. Pour reprendre une phrase de Marx — qui ne fut pas un traditionaliste — il y a des traditions qui pèsent sur le cerveau des vivants d'un poids extrêmement lourd. Des opinions cristallisées de générations mortes passent souvent — et nous le constatons plus que jamais au milieu du XXe siècle — à l'état de dogmes ; on les récite comme des phrases de catéchisme, on les évoque d'une manière sentimentale, bien que les actes, les gestes quotidiens en soient des démentis flagrants.

D'autres ont subi des avatars. Nées de circonstances favorables — que nous allons analyser ensemble — elles retrouvent à la faveur d'une évolution récente une certaine vie authentique ou du moins des possibilités d'expression dans le présent.

La tradition internationaliste

Il en est une sur laquelle je vais insister particulièrement, aujourd'hui, parce qu'elle intéresse l'Europe : c'est la tradition internationaliste. Cette tradition internationaliste est née avec éclat dès les débuts du mouvement ouvrier ; nous verrons par quelles vicissitudes elle a passé, ce qu'elle a subi, quels reculs, quelle extinction même elle a subi, et comment aujourd'hui elle peut renaître ; comment elle peut à la faveur des circonstances, à la faveur des possibilités qui nous sont offertes, devenir un moteur d'action, une idée vivante.

Cette tradition internationaliste, il faut d'abord la dater, et c'est au milieu du XIXe siècle que nous la ferons remonter. Il faut aussi la situer, et nous la situons en Europe occidentale, en France et en Angleterre surtout, comme vous le verrez par le détail ensuite. Elle est donc née dans un milieu donné, dans une évolution donnée, à une époque donnée. Aussi doit-elle porter en elle beaucoup d'aspects, beaucoup de conséquences, de ce qui l'a entourée à sa naissance.

Un fait élémentaire, un fait de base, a engendré le sentiment universaliste ou internationaliste, peu importe, dans la classe ouvrière ; c'est — tout au moins à l'origine — une certaine similitude dans la condition des travailleurs de tous les pays.

A l'époque du capitalisme libéral, le fait que nulle part l'Etat n'intervient dans les conditions de travail, dans les conditions d'emploi, permet un certain nivellement de la condition ouvrière. Or comme nous le verrons plus loin, le passage de la protection au libre échange a été un des facteurs de nivellement qui ont le plus influencé les idées internationalistes.

A une même époque donnée il y a des différences considérables, mais on a l'impression que les pays européens, les grands pays européens ont suivi une trajectoire parallèle, avec des périodes d'acheminement plus ou moins longues, et ce parallélisme a suffi pour créer des conditions de travail analogues, comparables entre tous les pays.

Je reviendrai tout à l'heure sur l'évolution même du capitalisme qui est extrêmement importante ; il faut y ajouter que l'époque où elle se produit est empreinte d'une atmosphère idéologique, d'une atmosphère politique tout à fait particulière. Il est même probable que si elle s'était produite à un autre moment, au XVIIIe siècle par exemple, elle eût présenté un autre aspect.

Quels sont les héritages que le XIXe siècle a mis en avant ? La philosophie des lumières, les droits naturels de l'homme, le cosmopolitisme du XVIIIe siècle, aussi bien exprimés par les encyclopédistes en France que par les tenants de l'Aufklärung en Allemagne, et par les radicaux anglais Bentham, Smith. Affirmer les droits naturels de l'homme indépendamment de toutes circonstances particulières, de toutes circonstances historiques, constater le parallélisme que l'on peut faire entre la situation ouvrière d'une part et l'affirmation des droits naturels de l'homme, voilà un premier point.

Un deuxième point, c'est l'héritage démocratique

(*) Conférence faite à la « Gauche Européenne » le mercredi 2 mars 1955.

de la Révolution française. Il ne s'agit pas d'un courant philosophique manié en quelque sorte par l'aristocratie, il y a un héritage démocratique qui, sous les formules les plus diverses, pénétrera l'esprit internationaliste. Blanqui sera ou se prétendra disciple d'Hébert, puis de Babeuf ultérieurement. Louis Blanc sera ou se voudra disciple de Robespierre. D'autres seront plus près des Girondins, comme Proudhon. Il y a héritage, en quelque sorte partagé, pour suivre ensuite des trajets parallèles.

Si, en outre, aujourd'hui les idées nous apparaissent compliquées à exprimer et les actions difficiles à accomplir, tout au moins à l'échelle mondiale, elles étaient dans la première moitié du XIXe siècle à l'échelle européenne extrêmement difficiles à saisir. Nous assistons à la poussée nationaliste — et je ne prends pas le mot nationaliste dans le sens péjoratif. Cette poussée des nationalités, ou si vous préférez de l'idée nationalitaire est complexe, elle participe de phénomènes multiples, elle est la résultante bigarrée de situations diverses. On trouve dans ce nationalisme une résistance aux idées de la Révolution française, tout au moins une résistance à son impérialisme, dans la mesure où cette révolution s'est manifestée sous la forme napoléonienne. On invoque alors les droits historiques, l'indépendance, la dignité, la liberté des nations contre toute invasion administrative et dogmatique. On y trouve aussi la résistance nationale aux entreprises des souverains, des rois et empereurs. C'est là la racine populaire de ce nationalisme, qui s'abreuve aux sources idéologiques de la Révolution française. Voilà donc un mouvement contradictoire qui est à la fois pour et contre, qui comporte des éléments universalistes d'un côté et des éléments nationaux de l'autre — même dans le pire sens du mot. Cette contradiction qui est évidente, générale, vous la trouvez admirablement résumée chez un homme comme Fichte, qu'on peut appeler le père du nationalisme allemand, puisqu'il venait de l'humanisme et du cosmopolitisme et qu'il en est arrivé à parler de la mission particulière du peuple allemand considéré comme « peuple élu ». Pour un homme comme Mazzini, démocrate, homme de gauche qui a voulu adhérer à l'Internationale, le peuple italien était aussi un peuple élu parce qu'il était l'héritier de la Rome éternelle. Dans chaque événement historique du passé, le nationalisme puise des thèmes quelquefois en les mélangeant d'idées libérales, d'idées démocratiques héritées de la Révolution.

Le capitalisme libéral, facteur de progrès

Enfin il y a le capitalisme libéral. Le capitalisme libéral a été un événement prodigieux. L'avènement d'un capitalisme vraiment libéral, hors de l'Angleterre, ne se produisit qu'au début de la deuxième moitié du XIXe siècle. Si l'Angleterre a été relativement libérale, elle a tout de même connu des droits protecteurs jusque vers 1847. On ne peut donc parler d'une véritable victoire du libéralisme qu'à partir de la moitié du XIXe siècle.

Le capitalisme libéral a ses doctrinaires, il a une force, une violence extraordinaires. Il a l'histoire pour lui à cette époque. Tous les esprits progressistes, les esprits avancés sont en sa faveur. Ce capitalisme libéral déteindra tellement sur l'opinion qu'on peut dire qu'il n'est pas un écrivain socialiste — Marx y compris — qui ne lui ait tiré un grand coup de chapeau et n'ait considéré l'avènement de ce capitalisme cosmopolite, qui essaye de détruire les frontières douanières, comme la grande force motrice révolutionnaire du temps. Je pourrais vous renvoyer au texte du *Manifeste communiste* où s'expriment les grandes espérances que Marx a mises dans l'achèvement du monde par le capitalisme libéral, comment et à quel point d'ailleurs tout son internationalisme était en relation avec le capitalisme libéral. Mais j'y reviendrai tout à l'heure à propos de la Première Internationale.

La pensée socialiste universaliste

Dans cette atmosphère les écrivains socialistes eurent une influence particulière sur la classe ouvrière. Leurs noms, vous les connaissez, et je ne les citerai que pour voir ce qu'il y a de commun entre eux.

Ce qu'il y a de commun, c'est l'idée profonde que les conflits, les antagonismes entre puissances sont des antagonismes dynastiques, des séquelles de la féodalité. L'industrie naissante, l'industrie qui se développe, apparaît comme une force déterminante qui a besoin de paix et de liberté.

Vous trouverez cette idée chez Saint-Simon, vous la trouvez aussi chez les fouriéristes, qui sont témoins de l'évolution industrielle de la France, Considérant en particulier.

Saint-Simon est le premier à avoir conçu l'idée d'un Etat supranational européen, d'un parlement européen. Victor Considérant, qui ne s'éloigne pas beaucoup de lui, préconise un Congrès avec deux Chambres, la Chambre des Nations et la Chambre des Représentants, et reproche à Napoléon de ne pas avoir été le Washington de l'Europe à l'époque où il en aurait eu la puissance et la possibilité. Chez Proudhon, enfin, on trouve, plus tardivement d'ailleurs, l'idée d'une Union fédéraliste. Chacun de ces auteurs aura son influence. Saint-Simon a marqué des hommes comme Pierre Leroux, comme Bucher, etc., qui ont été des représentants de la classe ouvrière, Leroux à l'Assemblée Constituante, et Bucher, fondateur des premières coopératives. Un homme comme Victor Considérant, et tout le milieu fouriériste eurent un rayonnement considérable auprès des travailleurs. Parmi les fondateurs de la Première Internationale nous trouvons des fouriéristes. Proudhon marqua d'une façon déterminante toute la période qui va de 1850 à 1860.

Mais il s'agit ici d'idéologues, de gens qui n'étaient pas de la classe ouvrière, qui ne pouvaient l'influencer que d'une manière doctrinale. Si nous recherchons l'apparition des premières idées internationalistes sur le plan pratique, nous les trouvons surtout en France et en Angleterre.

J'adresserai au passage un salut à Breitling. Breitling était une sorte de blanquiste allemand qui fonda vers 1838 la Fédération des justes, laquelle devait d'ailleurs se transmuer en Ligue des communistes avec Marx et Engels. Mais il s'agissait là d'une ligue internationale surtout à prédominance de réfugiés allemands, d'insurrectionnels et de personnalités ou d'individus isolés.

Je mentionnerai particulièrement Flora Tristan. Fouriériste, elle conçut en 1843 l'idée d'une vaste Union ouvrière. C'était une personnalité très curieuse, et certainement nous pourrions nous revendiquer d'elle à bien des égards, de son féminisme intransigeant et passionné d'une part, et d'autre part de sa haine de tout encasernement, de tout enrégimentement national ou social, qu'elle exhale particulièrement contre les saint-simoniens, partisans de compagnies ouvrières. Elle a proposé l'Union ouvrière et c'est elle qui a lancé un slogan que Marx devait reprendre : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! ».

Mais tout ceci n'est resté qu'à l'état de conception. Au contraire les Anglais — qui sont des gens infiniment plus pratiques, plus empiriques et d'ailleurs plus avancés au point de vue social — ont créé la première association internationale. Ce sont les Chartistes (plus exactement l'aile gauche du Chartisme) qui ont fondé l'Association démocratique, en 1836. Ils ne partent pas du tout d'un thème idéologique — les Anglais ont toujours été dépour-

vus d'idéologie — mais d'un thème pratique. Ils considèrent d'un mauvais œil le fait que l'Europe est envahie par les nationalismes ; mais ils estiment que le nationalisme est un fait historique et qu'il est nécessaire de le dépasser, dans les délais les plus courts. Si le nationalisme est fort en Europe, c'est par suite de l'incapacité de la classe ouvrière continentale à pouvoir se dégager de cette emprise plus mystique et affective que rationnelle.

Leur mot d'ordre est très curieux, et singulièrement actuel, puisque c'est l'idée très simple que la liberté étant indivisible, *à partir du moment où dans le monde il y a des pays privés de liberté il y a un péril pour tous les autres.* Aujourd'hui nous pouvons apprécier la valeur de cette idée.

En 1847, l'Association démocratique des Chartistes se transforme avec l'arrivée à Londres des réfugiés allemands et c'est dans son sein que Marx puisera un certain nombre des partisans de la Ligue des communistes. Ce qui est intéressant, ce n'est pas le fait en lui-même, mais l'argument de Marx pour fonder cette ligue internationale. Il prend modèle sur les classes moyennes et sur les libre-échangistes. En 1847, c'est le triomphe du libre-échange. Ce sont les idées d'Adam Smith et de Cobden qui l'emportent en Angleterre, grâce au retournement de veste de Robert Peel, et ces idées l'emportant, Marx va prendre modèle sur eux. Il dit en substance : Nous avons quelque chose de plus à faire qu'eux ; la fraternité de ces classes moyennes est unilatérale, beaucoup trop unilatérale pour nous. Nous devons avoir une fraternité, une solidarité beaucoup plus totale, beaucoup plus complète puisque nous ignorons, nous devons ignorer la concurrence entre nous.

Vous voyez très bien déjà dans quelle atmosphère va se développer cette idée internationaliste. Elle est dans l'air, par suite des idéologies les plus diverses, par suite des héritages du XVIIIe siècle, par suite même des poussées les plus bigarrées, les plus contraires que l'Europe subit à cette époque. Il y a tout un courant socialiste, socialisant dans le sens le plus large, qui préconise l'organisation internationale. Les libéraux, les partisans du laisser-faire, de l'Ecole de Manchester sont convaincus que la suppression des barrières douanières, la libre circulation des produits et des hommes peuvent permettre de surmonter les antagonismes nationaux.

Il y a donc un courant à la fois socialiste et bourgeois libéral en faveur d'une sorte d'internationalisme.

Vers la fraternité des peuples

La formation de la Première Internationale est évidemment en corrélation étroite avec tous ces courants. Ce n'est pas par hasard qu'en 1860 fut signé le traité entre la France et l'Angleterre abaissant ou réduisant à presque rien les droits sur les marchandises anglaises. Ce traité est signé parce que Napoléon III, influencé, s'est rangé à l'opinion des représentants protestants alsaciens et saint-simoniens de Paris ; les saint-simoniens qui avaient leurs entrées près de la famille impériale, près du cousin de Napoléon, Jérôme, le fameux Plon-Plon réussirent à lui arracher ce traité. En 1862, un traité analogue est conclu avec le gouvernement germanique.

Il y a incontestablement à ce moment-là un véritable succès du capitalisme libéral, et ce n'est que deux ans après, avec la sympathie évidente des autorités officielles, aussi bien du côté anglais que du côté français, que les délégations ouvrières françaises iront à Londres et entreront en contact avec les ouvriers anglais.

Un délégué bijoutier, absolument inconnu d'ailleurs, s'exprime dans le journal *l'Opinion nationale*, de la façon suivante : « Notre séjour à Londres est un démenti formel au principe funeste de nationalité. » Vous reconnaissez là l'influence proudhonienne. Proudhon est un des rares révolutionnaires, un des rares socialistes qui n'ait jamais accepté le principe des nationalités. A tort ou à raison, je ne juge pas, il a toujours considéré avec une crainte énorme l'avènement des nationalités. Il estimait que l'aspect populaire des nationalités est un aspect transitoire et que *dès qu'un peuple s'érige à l'intérieur de ses frontières ce resserrement sécrète le césarisme et le militarisme.*

La délégation ouvrière française à Londres est proudhonienne. Le marxisme y est représenté, un peu par la bande d'ailleurs, par la seule présence de la personnalité de Marx — on ne peut parler à ce moment-là de parti ou d'organisation se réclamant de Marx — mais il était en qualité d'intellectuel, de technicien pourrait-on dire du mouvement ouvrier ; il était délégué par les syndicats britanniques.

Nous ne pouvons négliger les bases de l'internationalisme marxiste, vu l'importance du courant marxiste dans le mouvement ouvrier par la suite. Il repose sur la constatation que l'industrialisation a dépouillé le prolétariat de tout caractère national. Les caractères nationaux se transmettent à travers les liens de famille, et ces liens de famille étant déchirés dans la classe ouvrière, il y a hiatus, rupture entre le caractère national et les conditions d'existence même du prolétariat. Le prolétaire peut bien représenter humainement un élément de la décomposition dans la société nationale, il est cependant lié à quelque chose, à quelque chose d'antinational, d'anational, qui se situe au-delà et qui est le marché mondial, sur lequel le salaire ne représente que le prix de vente d'une marchandise; le travail — la force de travail — réglé par les lois de ce marché comme n'importe quelle autre marchandise. La condition de prolétaire est hors de la nation, par sa situation même. Quant aux nations, leur ruine est préparée par le capitalisme libéral lui-même, l'Internationale ouvrière n'aura qu'à l'achever. Ici apparaissent deux aspects contradictoires de cette évolution du capitalisme — selon la thèse marxiste —, d'abord une sorte d'unité internationale en puissance qui se borne à l'industrialisation et, d'autre part, une concurrence de fait entre les différents capitalismes. L'Internationale ouvrière aura pour but d'achever ou de parachever le premier élément : l'union internationale, puis de surmonter, de dépasser l'élément contradictoire : la concurrence.

Ramenons les idéologies à ce que fut la réalité pratique. Jamais la Première Internationale, historiquement la plus importante à nos yeux, celle de 1864, n'aurait vu le jour sans, justement, l'existence de ces échanges, non seulement échanges de marchandises, mais aussi échanges de travailleurs.

C'est l'époque des grandes migrations, ne l'oublions pas, l'époque où une fraction considérable de travailleurs, de paysans et d'ouvriers européens s'en vont vers le Nouveau Monde, et je vous rappellerai qu'en 100 ans entre 1815 et 1914, 55 millions d'Européens ont quitté définitivement le sol de l'Europe.

Il n'y a pas seulement migration en dehors de l'Europe, il y a aussi une migration inter-européenne extrêmement importante. Quand les syndicats anglais très bien organisés et très en avance sur tout le continent se manifestent par la grève, les patrons britanniques font venir des ouvriers allemands, des ouvriers français et les recrutent à des salaires inférieurs. Par conséquent, la solidarité internationale est une nécessité physique qui naît des circonstances mêmes. Elle n'est pas le résultat de l'idéologie, l'idéologie viendra après pour draper tout cela. Et ce n'est pas pour rien que les fondateurs de l'Internationale sont justement les syndi-

cats anglais qui craignent la concurrence des pays où les salaires sont moins élevés et où le travail est moins organisé.

Je vous donne en exemple ce texte de George Odger, président du Conseil général de la Première Internationale, un des leaders des syndicats britanniques : « La fraternité des peuples est extrêmement nécessaire dans l'intérêt des ouvriers, car chaque fois que nous essayons d'améliorer notre situation au moyen de la réduction de la journée de travail, ou de l'augmentation de salaires, les capitalistes nous menacent d'embaucher des ouvriers français, belges, allemands, qui accompliront notre travail pour un prix moins élevé. »

C'est de la Première Internationale que date l'affirmation ouvrière des Etats Unis d'Europe. Il y avait eu des affirmations d'idéologues, de littérateurs comme Victor Hugo, mais il n'y avait jamais eu d'affirmation ouvrière avant. Or, c'est en 1867, au congrès que tient l'Internationale, à Lausanne, que la majorité proudhonienne de l'Internationale adopte une motion présentée par un délégué français, Tolain, sur la nécessité de créer une Confédération des Etats libres de l'Europe, des Etats où existe un minimum de démocratie, le terme restant extrêmement vague. Il ajoute en substance : « Nous ne pouvons pas nous contenter d'avoir ces Etats Unis d'Europe, il faut aussi qu'à l'intérieur de ces Etats, ou à l'intérieur de l'Europe fédérée, il y ait diminution de ce qu'on appelle (alors) le déséquilibre économique » (c'est-à-dire en quelque sorte un certain nivellement des niveaux de vie, du pouvoir d'achat — dirions-nous aujourd'hui) et enfin « une répartition plus équitable des richesses » (que nous traduirions par une meilleure répartition des revenus nationaux).

Sous les mots quelque peu différents, et naturellement beaucoup plus vagues, il y a tout de même des affirmations qui ne contredisent en rien les revendications actuelles de la classe ouvrière européenne.

Le nomadisme prolétarien

Je voudrais attirer maintenant votre attention sur un fait psychologique. J'ai parlé tout à l'heure de la facilité avec laquelle les ouvriers traversaient les frontières. Il tendait à se créer à cette époque une sorte de marché au moins européen sinon international de la main-d'œuvre. C'est l'époque de ce qu'on a appelé le « nomadisme prolétarien » : l'ouvrier avait une tendance, que nous retrouverons pendant quelques décennies, à aller chercher du travail là où il croyait que les conditions étaient les meilleures.

Il est assez remarquable que l'un des grands théoriciens de la Deuxième Internationale, l'Internationale socialiste, Karl Kautsky, ait justement donné comme trait psychologique de l'internationalisme ouvrier ce caractère de nomadisme. Il écrit dans son commentaire au programme d'Erfurt en 1892 : « Le prolétaire n'a pas de foyer fixe, pas de patrie fixe. » Evidemment on retrouve les traits de Marx, mais plus nuancés. « Comme le marchand, il adopte le principe : *ubi bene, ibi patria.* » Un peu plus loin il ajoute : « Il devient véritable citoyen du monde, l'Univers entier est sa Patrie. » Autrement dit, le fondement sur lequel il appuie le sentiment internationaliste, c'est justement cette possibilité extrême de déplacement.

La même idée, je la retrouve en 1907 chez les syndicalistes révolutionnaires français, en particulier chez le secrétaire à l'époque de la C.G.T., Griffuelhes.

Griffuelhes, pour justifier ce qu'on appelait alors l'antipatriotisme des syndicalistes français, a écrit un texte dont je vais vous lire cet extrait :

« Le prolétaire doit fuir le milieu qui l'a vu naître, courir les villes quémandant de l'ouvrage. Il s'arrête là où un atelier ou un chantier lui est ouvert. Il s'installe, il travaille, il vit. Il se fait un foyer, il élève sa famille. Là est sa patrie. A-t-il dans sa course vagabonde traversé une frontière ? Qu'importe. Il a quitté un lieu devenu inhospitalier, pour aller dans l'inconnu, jusqu'au moment où il a trouvé à vendre son travail. »

C'est le même thème, voyez-vous, qui sera repris une quinzaine d'années plus tard ; mais toujours avant la guerre de 1914, je tiens à le préciser.

S'il y avait une Internationale qui devait s'occuper des conditions de travail, plus que l'Internationale socialiste occupée à des débats idéologiques, c'était évidemment l'Internationale syndicale, le Secrétariat international, alors, né vers 1901. Or qui a fondé l'Internationale syndicale ? Ce sont les syndicats allemands. L'Allemagne, avec le développement foudroyant de l'industrie, était un pays de grande immigration. Les industriels allemands appelaient chez eux des ouvriers polonais, des Tchèques, des Hongrois, même des Belges, ce qui inspirait des inquiétudes aux syndicats allemands, si bien qu'avant même la fondation de cette Internationale, ils avaient dépêché un certain nombre de leurs délégués permanents pour essayer d'organiser les ouvriers d'Europe centrale, afin qu'ils ne vinssent pas en Allemagne dans n'importe quelles conditions. La création de l'Internationale syndicale a été en quelque sorte la consécration administrative de cet état de fait.

Il est très significatif que cette Internationale syndicale ait été boudée très systématiquement par les syndicats anglais et les syndicats américains ; l'émigration britannique se faisait vers les Etats-Unis et pas du tout vers l'Europe centrale ou vers l'Allemagne, et les Trade Unions britanniques, qui cependant représentaient une force considérable au début du siècle, même une force européenne, ont systématiquement boudé cette Internationale ; ils y participèrent du bout des lèvres n'assistant pratiquement jamais aux réunions, ne prenant aucune décision en commun avec les autres organisations.

L'Etat-providence

Voilà un certain nombre de faits qui ont été à l'origine et ont aidé au développement de l'internationalisme. Mais je dois vous dire que les faits ne doivent pas être regardés d'une manière aussi superficielle. L'argument de Kautsky, comme quoi l'internationalisme est une chose positive née du déplacement des ouvriers, peut se retourner aussi bien contre lui. Les immigrations n'ont jamais créé beaucoup de « citoyens du monde », tout au moins jusqu'à nouvel ordre. L'immigrant — et l'expérience américaine est largement probante à ce sujet — l'immigrant tend au contraire à devenir un excellent citoyen du pays qu'il a adopté, et je dirai même un nationaliste. Il en a été de même en Allemagne. L'assimilation germanique s'est appliquée de façon très marquée sur les populations slaves.

L'immigration sécrète des réactions de défense qui ne sont pas toujours empreintes d'internationalisme. Si l'organisation sur le plan international peut paraître la meilleure solution pour lutter contre la concurrence des bas salaires, c'est une solution très souvent à long terme alors qu'à court terme on se trouve en face des réactions de défense, de lois proscrivant l'immigration, par exemple. Tous les pays ont eu leurs lois de protection ouvrière ; l'initiateur dans ce domaine fut l'Australie ; le parti ouvrier australien exigea l'arrêt de toute immigration afin de défendre, par le contingentement, le niveau des salaires, demeuré ainsi à un niveau élevé. C'est une méthode mais qui n'a rien d'internationaliste.

Tout ceci montre la complexité des choses. L'immigration sera pratiquement arrêtée après la guerre de 1914, le nomadisme ouvrier deviendra extrêmement faible. A partir de 1914-1918, il y a fixation, sédentarisation des travailleurs.

Vous remarquez que cela correspond d'ailleurs au déclin du capitalisme libéral lui-même. La grande époque du capitalisme libéral a été très courte. A partir de 1877-79, il y a un recul systématique dû à cette vaste dépression qui a duré une quinzaine d'années. Des barrières douanières qui avaient été supprimées sont de nouveau dressées entre les différents pays, la France elle-même dès 1891 se jette dans une politique protectionniste, la plupart des pays, y compris l'Amérique libérale deviennent protectionnistes à la fin du XIX[e] siècle. Seule, l'Angleterre reste comme une sorte d'îlot qui surnage grâce à la victoire parlementaire de l'alliance libérale-travailliste au début du siècle.

Cela coïncide avec ce que j'appellerai, d'une façon générale, une intégration du capitalisme à l'Etat, avec la création de lois d'aide à l'exportation et d'interdiction à l'importation, avec une organisation du capitalisme qui, née en Allemagne dès la fin du XIX[e] siècle, s'y est particulièrement développée (la période du libre-échange, du libéralisme intégral en Allemagne a été extrêmement courte).

Tous ces faits ne furent pas sans réagir sur la psychologie de toutes les classes sociales. On assista simultanément à la création de ce que les Américains ont appelé le Welfare-State, l'Etat-Providence, dont la première initiative date de Bismarck, c'est-à-dire de 1885 ou 1886, et se manifesta par la création du système d'assurances sociales que tous les pays ont copié plus ou moins avec quelque 20 ans ou 40 ans de retard. Déjà il y a une volonté d'attacher la classe ouvrière à un appareil d'Etat, volonté concomitante avec le refus de l'économie mondiale vers ce capitalisme.

Ce refus, nous en trouvons une marque très curieuse dans l'économie socialiste et c'est cela qui nous intéresse. Dans ce même commentaire où on évoque le nomadisme prolétarien dont je parlais il y a un instant, nous trouvons une idée très curieuse, c'est l'idée que se faisaient les théoriciens marxistes de la fin du XIX[e] siècle de ce que pourrait être un Etat socialiste. Tout un chapitre est consacré à « la Société future ». C'est une société considérée comme devant, à brève échéance, se réaliser ; il ne s'agit pas d'une prévision pour l'an 2000, mais d'une prévision pour la génération qui suit, où il est dit : le cadre où va se développer la communaute coopérative socialiste, c'est l'Etat moderne, et prévoyant l'avènement au pouvoir des partis socialistes, le Manifeste ajoute : les communautés socialistes — il s'agit de communautés socialistes dans le cadre de l'Etat — produisent elles-mêmes tout le nécessaire et n'ont recours à l'échange que pour le superflu. Elles agissent à peu près comme une famille paysanne au début de la production marchande. Or nous sommes là en contradiction absolue avec l'espérance libérale. Il s'agit de réduire au maximum les échanges extérieurs, de les réduire à du superflu, de produire sur le sol national, sur ce sol considéré comme socialiste, le maximum de produits, autrement dit, quel que soit leur prix de revient.

Nous avons déjà une conception de ce que j'appellerai l'Etat fermé, conception qui avait été jetée en avant, au début du siècle, par un théoricien, un économiste allemand, Friedrich List.

List a défini la conception de l'Etat national, de l'économie nationale. avec un équilibre national et se livrant au minimum d'échanges extérieurs dans la simple mesure de ce qui est indispensable pour assurer la vie de l'économie, et dans ce cadre national toutes les forces sociales, les forces économiques se développant harmonieusement. On y voit déjà l'idée d'une sorte de planification nationale. Et il est assez remarquable que Marx dans le *Capital*, ne cite List que pour le railler. Or dix ans après la mort de Marx les idées de List seront quasi intégrées en un programme socialiste se réclamant du marxisme. Cela montre simplement que les faits sont plus forts que les idéologies, que les faits qui dominent à la fin du XIX[e] siècle, et pratiquement tout notre siècle jusqu'à présent, sont marqués par la récession qui se manifeste sur tous les plans, d'abord sur le plan économique, pour se développer d'une façon intense jusqu'à la première guerre mondiale et s'amplifier avec la crise — les contingents datent, vous le savez, de 1931 — qui va claquemurer les gens et les nations. On a l'impression que chaque pays devant le cataclysme mondial va se replier sur lui-même, se défendant comme les villes du moyen âge se fermaient pour se protéger de la peste.

Cette tendance apparaît très atténuée à la fin du XIX[e] siècle et au début du XX[e] ; la première guerre mondiale d'abord, la crise économique ensuite, et naturellement l'avènement des régimes totalitaires, fasciste ou stalinien, n'ont pas changé cette évolution. Ils n'ont fait que l'accentuer.

De l'internationalisme de principe à la montée des nationalismes

L'internationalisme ouvrier va subir aussi une même récession. Dans la Deuxième Internationale, l'Internationale socialiste qui devait périr en 1914, l'internationalisme se réduit surtout à des affirmations de principes, comportant peu de résolutions d'ordre pratique. Je sais, il y a, pendant les dernières années qui ont précédé la guerre de 1914, la lutte contre la guerre qui prend une forme tout à fait décisive, importante, angoissante même ; mais justement, quand on regarde la position des différents courants de l'Internationale socialiste sur la guerre, on voit très bien que tous ces courants sont en fait désarmés, qu'ils reconnaissent la nécessité d'une défense nationale ou y soient au contraire catégoriquement hostiles, comme les courants RPéiste ou anarchisant. En fait, tous raisonnent sur une réalité qui leur échappe complètement.

A cette époque, les syndicats français connurent une sorte de réaction affective, extrêmement forte contre le nationalisme et ses manifestations. Il serait trop long de dire qu'il y avait une tradition proudhonienne dans ces syndicats et qu'ils étaient en quelque sorte vaccinés contre toute tendance nationaliste. Mais leur internationalisme reste négatif, par une affirmation de principe refusant la réalité du fait national, alors que cette réalité existe.

C'est peut-être sur ce terrain que Jaurès avait le plus raison. Quand on lit les textes de Jaurès, aussi bien ses discours dans les congrès que certains chapitres de l'*Armée nouvelle*, on sent en lui une sorte de pessimisme, qui contraste avec tout le reste de sa nature plutôt assez vigoureusement optimiste, pessimisme dans ce domaine international qui devait se trouver malheureusement entièrement justifié. Une note écrite en 1907 dans l'*Armée nouvelle*, remarquable au point de vue psychologique, souligne l'existence dans les groupes humains du sentiment de communauté à demi instinctif, qui subsiste plus ou moins consciemment et qui n'apparaît que dans les grandes crises. On y trouve toute l'amorce de ce qu'on appelle aujourd'hui la psychanalyse des masses : le rôle décisif que des courants inconscients jouent dans le comportement des masses comme d'ailleurs dans celui des individus en bien des circons-

tances. Jaurès en a eu l'intuition à une époque où des thèmes aujourd'hui répandus étaient complètement inconnus des militants socialistes.

Quel a été le sort ultérieur de l'internationalisme ? D'une part, un repli national de plus en plus considérable des mouvements ouvriers, la crise, la résistance au fascisme, de l'autre, sans compter la destruction du mouvement ouvrier par le fascisme lui-même, aboutirent à isoler les classes ouvrières les unes des autres.

Je n'en prendrai pour preuve que le grand discours patriotique pour la défense nationale d'Edouard Vaillant en 1914 à la salle Wagram, où il mit sur le même plan l'Internationale et la Patrie. Cela montrait cependant qu'au moment de la catastrophe l'idée internationale avait un prestige moral considérable. On cherchera en vain le prestige moral de l'Internationale à la guerre de 1939 ; il n'en reste que le souvenir ; en fait, elle est complètement morte.

L'arrivée au pouvoir de partis socialistes dans cette sorte de déconfiture internationale n'a fait qu'accentuer les traits nationaux des différents partis. Je ne serai pas aussi cruel que Silone qui, un jour, au Vel' d'Hiv' déclarait que la seule nationalisation que les partis socialistes aient réussie était leur propre nationalisation, mais je constate que le trait a une certaine valeur psychologique. Et je peux vous en donner encore un témoignage. J'ai lu l'an dernier dans un organe qui se voulait neutraliste, la *Tribune des Peuples*, un article de M. Cole, qui était une apologie sans nom, une apologie dithyrambique du nationalisme. Pour assurer l'autarchie économique de sa patrie britannique, il réclamait des sacrifices aux travailleurs, souhaitant même que le parti travailliste en fit la base de son programme pour les prochaines élections.

Pour résumer, je distingue trois grandes étapes dans l'évolution du sentiment internationaliste.

D'abord une première phase caractérisée par une croyance optimiste dans le progrès économique qui va jusque vers 1875 à peu près et coïncide avec la Première Internationale. C'est l'époque du capitalisme libéral, où on attend du développement économique le renversement des frontières et la substitution de sentiments cosmopolites, universalistes à des nationalismes trop étroits.

Pendant une deuxième phase, qui va de 1875 jusqu'à la guerre de 1914-1918, on tire un grand coup de chapeau au principe internationaliste parce qu'il est entré dans les traditions, mais sauf pour quelques mouvements isolés internationalement — comme le syndicalisme français — cela ne se traduit pas ou presque pas dans les faits, dans l'action. Peut-être paraitrai-je un peu sévère, mais le recul du temps nous permet d'être objectifs et de ne pas nous illusionner, pour créer des mythes et des légendes. Les légendes et les mythes font partie des traditions, je le sais, mais il est bon de savoir ce qui s'est réellement passé.

La période qui va de 1918 jusqu'à 1945 est complexe, c'est ce que j'appellerai la phase lyrique. Elle a suivi immédiatement la première guerre mondiale, c'était le temps du « plus jamais de guerre », etc., coïncidant avec la croissance du communisme dans le sens originaire du mot. L'influence de Lénine et du parti bolchevik dans la Révolution russe, la déclaration de paix au monde de Léon Trotsky, en novembre 1917, le refus de continuer la guerre d'une façon ou d'une autre, stimulé simultanément par des mouvements en Allemagne, en Europe centrale par les spartakistes, socialistes de gauche, constituent une phase de foi dans un changement profond des structures nationales et internationales. Mais qu'est-il sorti de cela ? Une organisation sans doute respectable, le Bureau International du Travail. C'est une organisation certes pratique et utile, mais impuissante et fonctionnarisée, et qui de ce fait ne peut créer un courant. Du moment où le courant communiste s'est enlisé, où les partis communistes n'ont plus été que les représentants de l'Etat soviétique, on n'a plus connu de nouveau sursaut d'internationalisme dans les partis indépendants du communisme. L'action se borna à de paisibles réunions visant à appuyer certaines attitudes à la Société des Nations, à défendre certains projets devant le Bureau International du Travail, ou à demander aux gouvernements l'application de projets adoptés par ce même Bureau. Mais tout cela ne représente pas ce que j'appellerai un Mouvement.

Une quatrième phase enfin s'est ouverte et reste ouverte à la suite de la dernière guerre, axée sur la volonté de construire une Europe.

L'Internationalisme et l'Europe ont besoin l'un de l'autre

Je n'ai pas à traiter des problèmes européens proprement dits, mais je veux seulement constater qu'une idée domine la construction européenne — et je la crois juste — c'est que les poussées nationalistes avec leurs outrances ont été une étape transitoire entre l'Europe dynastique de 1815 et l'Europe démocratique qui, je dois le dire, se cherche encore sous les formes les plus diverses, étape transitoire parce que les nationalistes ont tout de même joué un certain rôle tout au moins dans la première moitié du XIXe siècle : c'étaient des nationalismes idéologiques, sentimentaux, qui ne s'accompagnaient pas d'Etats césariens et d'armées permanentes.

Les principes, les idées dépassent quelquefois les frontières, nous le savons bien, les droits de l'homme sont valables quels que soient les pays, mais nous constatons que quand les idées doivent se concrétiser, se cristalliser, ce n'est pas sur le plan universel mais sur le plan restreint, dans un cadre déterminé, le cadre national qu'elles se créent.

L'internationalisme peut trouver une renaissance, un renouveau dans cette nécessité de dépassement national aujourd'hui reconnue. Il a ses sources économiques, ses bases politiques et diplomatiques dans la volonté d'assurer une sécurité que le cadre national est incapable de garantir par ses propres moyens. Nous le savons maintenant, le sentiment européen d'aujourd'hui — que je n'appelle d'ailleurs pas internationaliste — l'internationalisme étant une chose fixée historiquement — peut considérablement aider à la renaissance d'un internationalisme ouvrier.

Cet internationalisme ouvrier ne ressemblera pas du tout à ce qu'il a pu être à d'autres époques. Je crois que l'époque de la croyance optimiste dans les forces économiques, dans le déterminisme économique, est bien dépassée ; d'ailleurs les forces économiques libérales n'agissent presque plus, ce sont les Etats qui ont plus ou moins en main les leviers de commande économiques. Je crois aussi dépassées les affirmations de principe idéologiques et la croyance à une sorte d'immanence dialectique, à une dialectique progressiste, optimiste — base du marxisme — qui fait que finalement, à travers toutes les vicissitudes et les contradictions, les choses finissent par se surmonter grâce à la prise de conscience des ouvriers en particulier et des hommes en général. A l'heure actuelle, nous devons être plus empiriques, plus concrets, plus pratiques, nous devons agir systématiquement sur les forces institutionnelles créées ou à créer comme la C.E.C.A. Nous pouvons reprendre à ce sujet l'idéal fédéraliste de 1867 qui n'est pas en contradiction avec ce que nous pensons aujourd'hui, et sans oublier comme le disait Jaurès que les cultures nationales, les cultures propres à chaque na-

tion représentent — et ici je cite la phrase de Jaurès dans son discours au congrès de Stuttgart — « des trésors que le prolétariat ne doit pas gaspiller mais au contraire garder et s'approprier ».

En même temps, le problème de l'unification des conditions de vie qui se posait sous un tout autre angle en 1864 peut se reposer à l'heure actuelle dans la mesure où justement nous arrivons à une certaine libération des échanges, où nous sortons de cet étroit tunnel des contingents qui était la conséquence de la crise de 1930, problème qui exige des reclassements et des reconversions. En tant que membres de la classe ouvrière, en tant que militants syndicalistes, nous n'avons pas le monopole de ce dépassement de la nation, puisque ce dépassement est ressenti par toutes les catégories sociales et qu'en réalité il apparait comme la sauvegarde d'une civilisation tout entière, et non d'une classe sociale déterminée ; mais il n'y a pas de raison non plus de le bouder, d'y rester étrangers, de faire en sorte que l'Europe qui peut se construire sous nos yeux soit une Europe où la classe ouvrière n'ait pas droit à la place que légitimement elle peut revendiquer, d'abord par sa puissance réelle, par le facteur social qu'elle représente, et en outre par le fait qu'elle a précédé largement les courants actuels dans l'idée internationaliste. C'est elle qui à la veille de 1914 comportait le seul lien internationaliste, alors que tous les pays allaient s'entre-déchirer. C'est une chose qu'elle doit savoir rappeler aux autres catégories politiques et sociales et aux partis.

***

Pour accomplir ses tâches, la classe ouvrière s'appuiera toujours sur sa tradition. Sa tradition c'était la solidarité, c'était la liberté. La solidarité est indispensable aux travailleurs, c'est la seule condition d'un progrès général et non d'un progrès égoïste, cette solidarité nous devons la manifester. vis-à-vis des pays qui n'ont pas de liberté, je pense d'un côté à certaines colonies européennes qui subsistent encore, mais je pense surtout — et c'est beaucoup plus grave encore à mes yeux à cause de l'importance qu'elles ont — aux nouvelles colonies soviétiques. Là nous avons une solidarité totale à manifester envers les populations opprimées.

La liberté était à la base de la Première Internationale. Elle se traduit par la libre circulation — dans la mesure du possible, bien entendu — des choses, des hommes, des idées, des pensées et des sentiments.

Pour terminer, je voudrais simplement, puisqu'on parle de traditions, faire une petite remarque. Tout à l'heure je vous ai parlé du nomadisme prolétarien et tous les théoriciens ont été d'accord pour dire que c'était une chose importante. Nous n'avons pas du tout à prôner dans notre monde actuel, où le travailleur est fixé, fixé à l'Etat, fixé à son syndicat, fixé à sa collectivité locale, je ne sais quel vagabondage sur les routes d'un genre nouveau, mais je pense que s'il y avait, au début du siècle, une méthode pour former les militants à l'esprit syndicaliste, c'était bien l'apprentissage par le tour de France, reste du compagnonnage. Ce tour de France est aujourd'hui quelque peu dépassé. Nous devons l'élargir. Je crois qu'il serait très favorable à l'esprit internationaliste, à l'ouverture d'esprit en général, pour les futurs militants ouvriers, que dans leur jeunesse ils aient la possibilité de pouvoir circuler, au moins dans l'Europe démocratique, patronnés par les organisations syndicales des différents pays. Je crois que ce serait un des éléments qui pourrait former ce nouvel esprit internationaliste que nous souhaitons à la classe ouvrière.

L'Europe a besoin d'internationalisme, particulièrement de l'internationalisme ouvrier, si elle ne veut pas tomber à son tour dans un supernationalisme. L'internationalisme ouvrier, qui est une idée ouverte, empêchera l'Europe en formation de sombrer dans une espèce d'européisme acharné, égoïste, étriqué, européisme se concevant comme arbitre, s'organisant comme un troisième bloc, complètement indépendant du reste du monde libre.

L'Europe a besoin de cet internationalisme comme l'internationalisme peut trouver dans cette croissance de la tendance européenne une vitalité qu'il avait perdue dans la première moitié du vingtième siècle.

Michel COLLINET.

LES PERIODES DE L'HISTOIRE SOCIALE DU CAPITALISME

La croissance du capitalisme ne présente point un mouvement rectiligne, mais une série de poussées interrompues par des crises et ne se prolongeant pas les unes dans les autres.

A cette première remarque s'en ajoutent deux autres qui en sont comme les corollaires.

La première touche la régularité vraiment étonnante de la périodicité des phases de *liberté économique* et des phases de *réglementation*. La libre expansion du commerce errant aboutit à l'économie urbaine, l'essor individualiste de la Renaissance conduit au mercantilisme, et à l'âge du libéralisme succède enfin notre époque de législation sociale.

La seconde constatation est plutôt d'ordre moral et politique que d'ordre économique. On pourrait la formuler en disant que *toute classe capitaliste est animée au début d'un esprit nettement progressiste et novateur, mais qu'elle devient conservatrice à mesure que son activité se régularise.* Rappelons que les marchands du XIe et du XIIe siècle sont les ancêtres de la bourgeoisie et les créateurs des premières institutions urbaines ; que les hommes d'affaires de la Renaissance ont lutté aussi énergiquement que les humanistes contre les traditions sociales du moyen âge, et qu'enfin ceux du XIXe siècle ont compté parmi les adeptes les plus ardents du libéralisme.

Cela suffirait à prouver, si nous ne le savions par ailleurs, que les uns et les autres n'ont été à l'origine que des parvenus suscités à l'action par les transformations de la société, ne s'embarrassant ni de la coutume ni de la routine, n'ayant rien à perdre et d'autant plus audacieux dans leur course vers le profit.

Mais bientôt l'élan primitif se ralentit. Les descendants des nouveaux riches veulent garder la situation qu'ils ont acquise. Dès que le pouvoir public la leur garantit, fût-ce au prix d'une surveillance gênante, ils n'hésitent pas à mettre leur influence à son service, en attendant le moment où, débordés eux-mêmes par des hommes nouveaux. ils lui demanderont de reconnaître officiellement le rang auquel ils ont haussé leurs familles, constitueront par leur entrée dans la noblesse une classe juridique et non plus un groupe social et considéreront que c'est déroger que de pratiquer ce commerce qui a fait leur fortune.

Henri PIRENNE.

(*Les Périodes de l'histoire sociale du capitalisme*)

La liberté de l'enseignant à Force Ouvrière

Nous publions ci-dessous l'essentiel d'une lettre de Roger Hagnauer au Bureau confédéral de Force Ouvrière. En évoquant un cas personnel notre camarade défend un principe essentiel : la liberté de l'enseignant. Comment pourrions-nous, face à l'Etat, exiger que le fonctionnaire en général et l'enseignant en particulier, puisse jouir des libertés civiques reconnues à tous, si dans une organisation syndicale on ne fait pas la distinction entre l'activité de l'éducateur en tant que tel et l'expression du militant défendant son point de vue ?

Aux Membres du Bureau Confédéral de la C.G.T.-F.O.

Chers Camarades,

Avec autant de franchise que de tact, Rose Etienne a bien voulu me signaler les réactions provoquées par un de mes articles de la « R. P. » de juin 1955 et les conséquences qui pourraient en résulter quant à ma collaboration au Centre d'Education Ouvrière.

J'avais d'abord la tentation de répondre brièvement par les termes dont nous usons pour distinguer, face aux représentants du gouvernement et de l'Administration, nos droits de citoyen et nos obligations d'éducateurs : citoyens soumis au droit commun — éducateurs tenus à accomplir notre tâche, hors des suggestions et des partis pris inspirés soit par nos convictions personnelles, soit par des consignes extérieures. Je veux espérer que les représentants du syndicalisme libre ne sont pas plus exigeants et sont au moins aussi libéraux dans ce domaine que les gouvernants et administrateurs de l'Etat bourgeois.

Je n'ai jamais marchandé mon effort au Centre d'Education Ouvrière. J'ai pris, à la demande de plusieurs syndicats, la charge de cours de français dont je me suis efforcé d'élargir le recrutement et d'assouplir la forme, et d'où spontanément j'ai toujours banni toutes intentions autres que celle de servir la classe ouvrière et la C.G.T.-F.O.

On peut me reprocher certains défauts de caractère, certaines erreurs ou incartades. Je prétends n'avoir usé de la polémique, que lorsque j'en espérais un profit pour notre cause. Je sais que la sincérité peut être dangereuse et qu'on doit évaluer les risques d'une opposition publique. Je ne m'y résigne que lorsque je sens que c'est le seul moyen de provoquer un débat nécessaire. Le passé du camarade Le Bourre « ferait jurisprudence » en cette affaire comme on dit dans d'autres procès.

Je sais aussi qu'on ne doit pas abuser du mandat d'une organisation pour exprimer des opinions personnelles. Ce qui explique ma réserve lorsque j'occupais des postes responsables, soit au Syndicat National des Instituteurs, soit à l'Union F.O. des Syndicats parisiens, soit à la Fédération F.O. de l'Education Nationale.

Mon commentaire de l'intervention du représentant F.O. sur l'Algérie suivait des informations parues en trop bonne place dans la presse quotidienne. Quoi que l'on prétende, rien dans les résolutions de notre dernier congrès ne justifie le jeu du « veto » contre l'intervention de la C.I.S.L. La motion dont j'étais rapporteur exprime un internationalisme et un anticolonialisme intransigeants. Il n'y a rien d'autre dans mon article de la « R. P. ».

Je ne réclame que la liberté de jugement et d'expression et je suis prêt à reconnaître loyalement les erreurs qui apparaîtront dans mes appréciations à la suite d'examens contradictoires. Notre camarade de Le Bourre, si sévère aujourd'hui, ne devrait pas oublier que ma plume qu'il condamne fut la première à courir sur le papier non seulement pour lui exprimer une pleine et entière solidarité, mais encore pour opposer son courage à la veulerie de nombreux universitaires. (Voir Tribune libre de F.O. de mars 1952).

Roger **HAGNAUER.**

LIVRES

« LE DRAME DE LA DEMOCRATIE », par **Suzanne Labin.** (Editions Pierre Horay.)

En écrivant **Le Drame de la démocratie,** Suzanne Labin s'est-elle souvenue du livre de Collinet : **La Tragédie du marxisme ?**

Tragédie, ici... car la machine est montée, la Fatalité commande le dénouement, préfiguré à Moscou.

Drame, là... car le héros principal ne s'est pas encore dévoilé... le mot agit par sa musique propre, hors de toute définition.

Le premier mérite de Suzanne Labin, c'est d'avoir clairement posé la question, d'avoir tenté de définir avec précision le terme démocratie. Une confusion savamment entretenue depuis Napoléon, par les partisans d'un Etat autoritaire, entre le sens du mot et la réalité de la chose distingue le « gouvernement du peuple » et « les libertés fondamentales ». Il suffit alors d'une consultation populaire plus ou moins bien organisée, pour établir une dictature « au nom du peuple ». Suzanne Labin a parfaitement raison de placer « la démocratie populaire » et le régime stalinien au bout du processus — non moins raison de caractériser le totalitarisme par ses caractères fondamentaux, sans se laisser abuser par sa couleur. Lorsqu'elle dénonce la fausse symétrie des neutralistes qui regardent par une « lucarne » faiblement éclairée, les crimes systématiques perpétrés à l'Est et par une « large baie » illuminée de phares puissants les moindres dérèglements à l'Ouest, elle confirme ce que nous affirmons constamment. Même confirmation, quant au mensonge de la dictature stalinienne affermissant la Révolution, alors que chaque étape du renforcement du stalinisme est marquée par l'abandon d'une conquête révolutionnaire. La démonstration chronologique qu'elle apporte mériterait d'être tirée d'un livre dense et diffusée en tracts et affiches.

Recherchant les causes de l'affaiblissement de la démocratie et du développement du totalitarisme, Suzanne Labin s'éloigne sans doute de nos critères ordinaires . Ce qu'elle dit n'est pas cependant sans intérêt et peut provoquer des débats utiles. On éprouve même quelque soulagement en constatant qu'elle n'incrimine pas — comme certains sociaux-démocrates — l'anarcho-syndicalisme, mais au contraire l'Etat bureaucratique et plus indirectement le centralisme napoléonien.

Nous ne sommes pas gênés par sa critique de « l'historicisme » et du marxisme. Il est vrai que la fameuse « logique de l'histoire » et les postulats marxistes aboutissent à soumettre les mouvantes réalités humaines à la rigueur d'abstractions dogmatiques.

D'instruments d'investigation, l'histoire et le mar-

xisme deviennent des « vérités révélées » que les faits doivent confirmer sous peine d'annulation.
Mais l'histoire nous enseigne (ou pourrait nous enseigner) à apprécier les mouvements plus que les événements, à déceler le devenir sous l'être. Ce n'est pas toujours facile. Les plus vigilants se laissent abuser par des raisonnements préalables. En étudiant l'histoire de la Constituante, par exemple, on continue à confondre la suppression des corporations — terme ultime d'un passé révolu — et la loi Le Chapelier interdisant les coalitions ouvrières — mesure preventive, à l'aube de la Révolution industrielle.
C'est là que reside sans doute notre plus importante objection aux thèses démocratiques qui par Suzanne Labin rejoignent la formule d'Alain : **le citoyen contre les Pouvoirs.**
Ce n'est pas reconnaitre le dogme marxiste que d'attribuer à la lutte ouvrière, à l'organisation ouvrière, ces conquêtes de la « démocratie sociale » dont Suzanne Labin dresse l'inventaire.
Ce n'est pas ceder à un mirage revolutionnaire que d'espérer l'accomplissement de la démocratie par des institutions qui prouveront — non un droit populaire théorique — mais une reelle capacité ouvrière.
Entre la conception du socialisme autoritaire, antithèse de la démocratie, et celle du socialisme, prolongement de la démocratie, Suzanne Labin a choisi. Notre choix se porte hors du dilemme.
Entre Wilson et Lenine, disait Léon Blum en 1919, je choisis Jaurès. Entre Jaurès et Lénine, nous choisissons Pelloutier. — **R. H.**

LE VOLEUR, de Georges Darien
(Jean-Jacques Pauwert, éditeur)

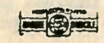
Si nous parlons du « Voleur » ce n'est pas parce que nous pensons avoir à révéler, mais simplement pour rappeler cette œuvre aux lecteurs de la R.P. dont quelques-uns, « les vieux », ont connu Georges Darien, au moins par un livre qui marqua à son epoque : « Biribi, armée d'Afrique ».
Il est plaisant sans doute, bien qu'un peu mélancolique, d'avoir à constater qu'un ouvrage — conçu par son auteur comme l'expression d'un refus de la société bourgeoise, comme un défi à la morale officielle à laquelle les anarchistes, comme Darien, opposaient « une morale sans obligation ni sanction » (selon la formule de Marie-Jean Guyau) — retrouvé et publié par un éditeur curieux et insolite, soit consacré « chef-d'œuvre méconnu » par la bohême du livre, par les équarisseurs de l'invendu, par les truands du grimoire, assemblés eux aussi en jury littéraire pour décerner le Prix des bouquinistes.
L'anarchiste, l'asocial, le contre-tout Darien reçoit — en la personne de son (de ce fait) indirectement fortuné éditeur — le franc traditionnel récompense aux dommages et intérêts de la gloire.
A notre époque, où la mauvaise conscience du bourgeois l'incline à béer devant l'ordre soviétique, où l'intellectuel en révolte se fait progressiste à la traine d'un communisme autoritaire, où de pseudo-révolutionnaires s'agitent pour revendiquer des garanties ou des sécurités, que peuvent être le sort et la portée d'un tel livre ?
Les thèses qu'il proclamait, inspirées d'un farouche et provocant individualisme libertaire, justifiaient la reprise individuelle sous cette forme qu'en la réprimant la justice qualifie de vol.
Mais bien des années ont passé, des catastrophes ont brassé et bouleversé le monde, malaxant la société ; bien de l'eau est tombée et la dynamite s'est muée en pétard.
Les lecteurs actuels — pour la plupart — loin de frissonner ou de s'enflammer ne verront dans les formules cinglantes, dans la verve hardie, dans la magistrale profanation dont étincelle le livre qu'une accumulation de paradoxes vigoureusement développés avec un rare bonheur d'expression. Quelques intellectuels curieux, quelques survivants acclimatés d'un anarchisme livresque, et surtout les dilettantes aussi passionnés que versatiles des multiples petits cénacles esthético-littéraires qui constituent « le monde des lettres » lui feront certainement un succès de curiosité, sans doute aussi enthousiaste qu'éphémère et bien plus en raison de son originalité, du vigoureux sarcasme de la phrase, du ton agressif et parfois mélodramatiquement bouffon.

Cécile MICHAUD.

LES FAITS DU MOIS

VENDREDI 1er JUILLET. — Congrès du Parti **Socialiste** à Asnières.
LUNDI 4. — Fin de la grève des dockers des ports du Nord en **Grande-Bretagne.**
Nouveaux attentats à **Casablanca.** Les magistrats marocains de Casablanca refusent de siéger.
Formation du gouvernement **italien Segui.**
MARDI 5. — A Strasbourg, assemblée consultative du Conseil de l'**Europe.**
Onze rebelles tués dans le Constantinois.
MERCREDI 6. — Grèves avec occupations d'usines dans les **centres métallurgiques** de Homécourt, Commentry, La Courneuve, à l'usine Citroën de Levallois.
JEUDI 7. — Arrivée au **Maroc** de M. Grandval, nouveau résident général.
Fin des grèves de la sidérurgie **lorraine.**
DIMANCHE 10. — Nouvelles manifestations catholiques à **Bruxelles** contre la loi scolaire.
LUNDI 11. — Nouvelles manifestations catholiques à **Buenos-Aires** (Argentine).
JEUDI 14, VENDREDI 15. — Attentats à **Casablanca.**
Violentes manifestations européennes et réactions marocaines : 16 morts, 40 blessés.
SAMEDI 16. — Etat de siège à **Casablanca.**
Le Bundestag **allemand** approuve le projet de loi sur les volontaires.
LUNDI 18. — Ouverture de la conférence des Quatre à **Genève.**
Bagarres en **Guinée française :** 23 blessés.
Manifestations à **Saïgon.**
Accord entre l'**U.R.S.S.** et le **Viet-Minh.**
A Bordeaux, congrès du **S. N. des Instituteurs.**
MARDI 26. — Elections à l'assemblée de l'Etat de **Pondichéry** (Inde) : 20 élus du parti du Congrès contre 16 communistes.
MERCREDI 27. — Attaqué par la D.C.A. bulgare, un avion commercial israélien s'écrase en **Bulgarie** avec 67 occupants.
A **Berlin-Est,** discours de Kroutchtchev.
Sanglants accrochages dans le **Constantinois** et en **Kabylie.**
Elections **israéliennes :** avance des partis extrêmes de la droite, des socialistes-communistes et des socialistes.
JEUDI 28. — Sanglants engagements au sud-est de l'**Aurès.**
SAMEDI 30. — Les **Etats-Unis** annoncent officiellement qu'ils lanceront des satellites artificiels en 1957.
Violent accrochage, près de la frontière **tunisienne.**
A l'**O.N.U.,** le groupe des pays arabes et asiatiques demande que soient examinées les questions algérienne et marocaine.
Le gouvernement de **Chine populaire** propose un pacte de sécurité dans le Pacifique.
LUNDI 1er AOUT. — Manifestations au **Maroc,** à Marrakech et Moulay-Idriss : une vingtaine de morts.
Signature d'une convention collective dans les **grands magasins parisiens** par F.O. et la C.F.T.C.
Grève et incidents aux **chantiers métallurgiques de Penhoët** (Saint-Nazaire).
JEUDI 4. — Publication d'une lettre d'El Glaoui — pacha de **Marrakech** — au président du Conseil s'élevant contre les projets de M. Grandval, résident du Maroc.
Catastrophe minière à **Gelsenkirchen** (Ruhr) : 41 morts.
Ouverture à **Moscou** d'une session extraordinaire du Soviet Suprême.
VENDREDI 5. — L'organe des jeunesses communistes **Yougoslaves** demande la dissolution du Kominform.
SAMEDI 6. — Aux usines métallurgiques du **Saut-du-Tarn** (Tarn), lock-out à la suite d'une grève partielle de sept semaines.
LUNDI 8. — Ouverture à **Genève** de la conférence internationale nucléaire.

Le gerant : J.-P. FINIDORI


Impr. « Editions Polyglottes »
232, rue de Charenton, Paris-12e

En **Corée du Sud**, le gouvernement réclame le départ de la commission neutre d'armistice.

L'accord n'ayant pu se faire entre représentants patrons et ouvriers, en **Tunisie**, l'U.G.T.T. prépare la grève générale pour le 10 août.

Accord de principe pour les salaires des **chantiers de Saint-Nazaire** entre délégués ouvriers et patronaux.

MARDI 9. — A **Genève**, l'U.R.S.S. révèle les caractéristiques de sa première centrale atomique.

Grève de 24 heures des **dockers d'Amsterdam**, à la suite d'un mot d'ordre de la centrale communiste.

La commission administrative de l'**U.G.T.T.** surseoit à la grève générale de 24 heures.

MERCREDI 10. — Les chefs militaires **sud-coréens** demandent aux U.S.A. de reprendre les hostilités.

JEUDI 11. — Traité d'amitié entre la **France** et la Libye.

Nouveaux engagements sanglants dans le **Constantinois**.

Le gouvernement de **Pékin** demande une conférence internationale pour régler la question coréenne.

VENDREDI 12. — Grève des chauffeurs d'autocars sur la **Côte d'azur**.

Condamnation à des peines de prison des responsables de la rébellion du 16 juin en **Argentine**.

SAMEDI 13. — Le sultan du **Maroc** invité par le gouvernement français à former un gouvernement représentatif.

L'**U.R.S.S.** annonce qu'elle réduira ses forces armées de 640.000 hommes avant le 15 décembre.

Le président Hoffmann invite les **Sarrois** à voter pour un statut européen.

Manifestations antiportugaises dans l'**Inde**, à Bombay.

LUNDI 15. — Les nationalistes **marocains** s'affirment hostiles à un gouvernement formé par le sultan actuel.

Elections législatives au **Mexique** : le parti des institutions révolutionnaires s'assure 142 sièges sur 150.

Violentes bagarres à **Goa** (Indes portugaises) : une quinzaine de morts.

MERCREDI 17. — Grève générale à **Calcutta** (Inde) comme suite aux incidents de Goa.

JEUDI 18. — Graves incidents en **Sarre** lors d'un meeting du parti européen.

Manifestations violentes à **Casablanca** : 5 morts et 6 blessés.

Manifestations et échauffourées à **Nantes**, au cours des négociations sur les salaires métallurgiques : lock-out dans les usines.

VENDREDI 19. — Congrès à **Francfort** de l'Internationale des socialistes chrétiens.

Fin de la grève des dockers de **Rotterdam**.

Conférence des Etats de l'**Amérique centrale** à Antigua au Guatemala.

SAMEDI 20. — Nouveaux incidents graves à **Nantes** : un mort et de nombreux blessés, à la suite du lock-out de la métallurgie.

Graves mutineries au **Soudan**.

Graves incidents à **Casablanca** (Maroc).

Des consultations **franco-marocaines** s'ouvrent à Aix-les-Bains.

DIMANCHE 21. — Au **Maroc** et en **Algérie**, deux journées insurrectionnelles, le samedi et le dimanche. Massacres d'Européens, particulièrement à Oued-Zem et à Kenifra (Maroc). Trois journalistes français tués dans une embuscade. Violentes réactions des autorités françaises : plus de 1.000 morts.

LUNDI 22. — Destruction de plusieurs hameaux dans le **Constantinois** par les troupes françaises.

Manifestations à **Tétouan** (Maroc espagnol) et à **Tanger** pour le retour du sultan Ben Youssef. Troubles à **Marrakech** (2 morts).

Bagarres à **Albi** entre les grévistes des aciéries du Saut-du-Tarn et la police.

Les métallurgistes **nantais** ont accepté de reprendre le travail.

MARDI 23. — Importantes opérations militaires au **Maroc** et en **Algérie**.

Au **Soudan**, les forces gouvernementales semblent victorieuses.

ENTRE NOUS

Après le silence habituel dû aux vacances, un numéro à caractère historique ! Nous regrettons fort de ne pouvoir publier une étude sur les grèves de Saint-Nazaire et Nantes dont l'importance n'est pas douteuse. A l'étroit dans 24 pages, nous avons laissé au marbre pour le numéro d'octobre une lettre de Postgate, sur les grèves anglaises de cet été et une étude de Thévenon sur les niveaux de vie ouvriers ; en octobre, Louzon reprendra ses notes économiques.

Notre cuisinier Jean-Paul Finidori a été de nouveau touché par la maladie ; il est actuellement en cure à Aix-les-Bains et il est probable qu'il sera rétabli dans quelques semaines.

Fini consacre depuis des années le meilleur de lui-même à la « R.P. ». Après cette alerte, alors que sonne pour lui l'heure de la retraite professionnelle, pourra-t-il rester à Paris et poursuivre cet effort quotidien que la revue exige de son maître Jacques ?

Si c'est non, il faudra que des éléments parisiens, jeunes si possible, viennent se partager une tâche que Finidori assumait presque seul.

A défaut, il appartiendrait au centre ouvrier où la « R.P. » compte le plus d'abonnés anciens et dévoués de reprendre le flambeau.

D'où vient l'argent?

MOIS DE JUILLET-AOUT 1955

RECETTES		
Abonnements ordinaires	79.510	
Abonnements de soutien	39.250	
		118.760
Souscription		4.500
Vente « R.P. »		4.130
Vente « Chine »		2.600
Vente « Ere de l'impérialisme »		400
		130.390
En caisse à fin juin		79.355
		209.745
DEPENSES		
Impression et papier (« R.P. » juillet-août)		101.592
Frais d'expédition		4.080
Souscription Tunisiens		30.000
		135.672
EN CAISSE		
Chèques postaux	65.215	
Espèces	8.858	
		74.073
		209.745

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Hervé (Indre-et-Loire) 1.500 ; Marie J. (Suisse) 1.500 ; Hubert L. (Seine) 1.500 ; Graf (Paris) 4.600 ; Cazaubon (Hautes-Pyrénées) 1.500 ; Leclercq (Jura) 5.000 ; Lebeau (Paris) 1.500 ; L. Dumas (Var) 1.500 ; Jouveshomme (Seine-et-Oise) 1.500 ; Guillaume (Loire) 5.000 ; J. G. (Syrie) 1.500 ; Acker (Paris) 2.450 ; Rigal (Haute-Garonne) 1.200 ; Suant (Seine) 1.500 ; Ghibaudo (Alpes-Maritimes) 1.500 ; Espinasse (Haute-Savoie) 1.500 ; Chiland (Paris) 1.500 ; Berlot (Seine) 1.500 ; Prudhomme (Seine) 1.500. — Total : 39.250 francs.

LA SOUSCRIPTION

Perrier (Rhône) 500 ; Plassat (Seine) 200 ; F. Martin (Drôme) 500 ; Centène (Paris) 500 ; Buissonnière (Allier) 250 ; Royer (Ain) 200 ; Vernet (Ardèche) 500 ; Costa (Bouches-du-Rhône) 100 ; Jutier (Allier) 200 ; Leblanc (Haute-Vienne) 100 ; A. Borie (Gironde) 300 ; Duperray (Loire) 300 ; Fleuret (Haute-Loire) 200 ; Lippe (Belgique) 500 ; A. Ferdoussi 150. — Total : 4.500 francs.